

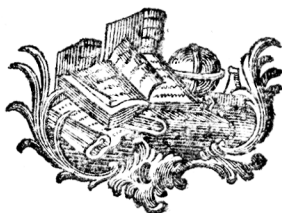
JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. JUIN 1792.

*Neque te ut miretur turba, labores,
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.*



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. Juin 1792.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Recherches historiques sur la connoissance, que les anciens avoient de l'Inde, & sur les progrès du commerce avec cette partie du monde avant la découverte du passage par le Cap de Bonne-Espérance, suivies d'un Appendix, contenant des observations sur l'état civil des loix, & formalités judiciaires; les arts, les sciences & les institutions religieuses des Indiens; traduit de l'Anglois de William Robertfon. À Amsterdam, chez Changuion, 1792. 2 vol. in-12. Prix, 2. fl. de Hollande.

IL est des gens pour lesquels un premier succès est une chose fatale, & c'est le cas de M. Robertfon. Son histoire de Charles-Quint

L 2

lui ayant fait une réputation à plusieurs égards méritée (a), que l'*Histoire de l'Amérique* a bien affoiblie jusqu'à un certain point, mais non pas anéantie (b), il a pris un effor de liberté & de confiance qui ne va pas du tout avec l'histoire. Non content de la *raisonner*, ce qui est aujourd'hui la grande affaire, il a cru devoir la créer, & sur-tout la rendre faillante par des paradoxes, des assertions neuves & singulieres auxquelles personne avant lui n'avoit songé : & c'est dans cette vue qu'il a écrit ces *Recher-*

(a) On y trouve, comme je l'ai dit ailleurs, l'épidémie du philosophisme réunie à des réflexions sages, solides, impartiales & profondes : assemblage monstrueux, mais devenu aujourd'hui si commun qu'on le prend quelquefois pour un tout bien assorti, parce que les dilparates, à force de s'allier dans le même sujet, semblent perdre leur opposition naturelle.

(b) Il y a, comme dans l'autre, des discussions dont le discernement, la modération, l'impartialité font le caractère; mais en même tems des faussetés révoltantes, des assertions démenties par tous les voyageurs, des paralogismes qui se brisent contre les premières règles de la logique, des contradictions faillantes, des allures d'athéisme indignes du vrai philosophe, une envie puérile de s'élever sur tous ceux qui ont écrit sur cette grande région avant lui, même sur des témoins oculaires & de la plus grande probité comme du jugement le plus sûr. J'ai montré tout cela dans une longue analyse où je n'ai allégué d'autres preuves que celles que l'auteur lui-même m'a fournies. Voyez le Journ. du 15 Mars 1778, p. 393. — 15 Sept. 1778, p. 104. — L'abbé Mably ne l'a pas jugé plus favorablement que moi, 1 Sept. 1783, p. 17.

ches historiques sur l'Inde. C'est sur-tout dans son *Appendix* qu'il se livre à l'enthousiasme des découvertes, & qu'il fait assaut de féceries avec M. Bailly. Celui-ci a trouvé l'origine de toutes les sciences, le germe de toutes les idées religieuses, l'invention de tous les arts, chez un vieux peuple de la Sibérie placé à Selinginskoy*. M. Robertson va découvrir tout cela dans la partie toute opposée de cette même Asie. Il n'aspire qu'à obtenir *la possession de tout ce que le tems*, comme il s'exprime, *a respecté de la philosophie & des inventions des peuples de l'orient les plus anciennement & les mieux civilisés*; & après avoir affirmé que *Benarès (a) a été de tems immémorial l'Athènes de l'Inde, la résidence des Bramines les plus éclairés, & en même tems le séjour de la science & de la littérature*, il continue de la sorte :
 „ C'est avec des avantages particuliers que la
 „ Grande-Bretagne peut s'engager dans cette
 „ louable entreprise. Benarès est sous sa domination; la confiance des Bramines (b) a été
 „ obtenue au point de les rendre communi-
 „ catifs; quelques-uns de nos concitoyens sont

* Voyez
 l'*Examen*
des Epoq.
de la Nat.
 n. 67, édit.
 de 1792.

(a) Ville de l'Indostan, sur les bords du Gange, où les Bramines, espece de philosophes, donnent leurs leçons. C'est la principale école indigene de l'Inde.

(b) Bramines, Brames, Brachmanes, caste ou tribu indienne, qui se mêle de sciences & les cultive à sa manière.

„ familiers avec cette langue sacrée dans la-
 „ quelle sont écrits les mystères & de la re-
 „ ligion & de la science; le mouvement &
 „ l'activité ont été donnés à l'esprit de recher-
 „ che dans tous les établissemens Anglois de
 „ l'Inde. Ceux qui ont visité cette contrée
 „ avec d'autres vues, quoiqu'engagés dans
 „ des occupations d'une espèce très-différente,
 „ poursuivent maintenant avec ardeur & avec
 „ succès, les richesses littéraires & scientifiques.
 „ L'administration de l'empire Anglois n'au-
 „ roit donc plus qu'à charger de ce travail
 „ quelqu'un capable par ses talens & par son
 „ zèle, de rechercher avec soin & d'expli-
 „ quer les parties les plus abstraites de la phi-
 „ losophie indienne, en dévouant tout son
 „ tems à cet important objet „. La belle
 „ occupation que M. Robertson baille à nos fa-
 „ vons, à nos hommes à recherches, à nos cri-
 „ tiques érudits & profonds! Et quel groupe de
 „ lumière, ces décombres de la science indienne
 „ ne vont-ils pas répandre en Europe (a)?

(a) Tout le monde fait que ces pauvres Bramines
 n'ont point une idée en propre. Leur philosophie &
 leur théologie ne sont qu'un composé informe de
 quelques notions prises chez les juifs & les chrétiens.
 Le nom même de Brama est un fragment de celui
 d'Abraham, dont ils prétendent descendre (ce qui
 pourroit être vrai) : ils ont un grand respect pour
 les vaches, & d'autres observances, goûts, usages,
 prédilections de la même espèce, bien digne de
 l'*Athènes de l'Inde*.

Mais M. Robertson fait-il bien que la tâche si heureusement imaginée n'est pas de son invention, qu'elle n'a rien de neuf, & que de très-petits écrivailleurs l'ont préconisée avant lui. S'il en doute, il n'a qu'à ouvrir le Journal du 1 Mars 1783, p. 317; il y trouvera ces propres paroles transcrites d'un *Prospectus* tout aussi pompeux que son *Appendix.* „ Peu-
 „ ple respectable (les Bramines), de la reli-
 „ gion duquel découlent la plupart des princi-
 „ pes religieux qui guiderent long-tems les
 „ peuples du monde.... Ce sont eux qui ont
 „ conservé la religion naturelle dans toute sa
 „ pureté, dont la religion a la saine raison
 „ pour base, à la théologie desquels rien ne
 „ peut être comparé &c „. Et que peut es-
 pérer M. Robertson d'apprendre de plus *im-*
portant que tout cela chez les Bramines, &
 que lui diront les plus *communicatifs*, qui
 puisse l'emporter sur ces découvertes-là?

Un Critique moderne observe que „ la race
 „ des philosophes païens s'éteignit avec le
 „ paganisme au 6^e. & 7^e. siècle de l'Eglise. Il
 „ n'étoit plus question d'aller philosopher sur
 „ les traces de Platon & d'Epicure. Le chris-
 „ tianisme répandu par-tout mettoit plus de
 „ lumières dans l'esprit des enfans, que tous
 „ les exercices du Lycée & du Portique n'a-
 „ voient pu en mettre dans les têtes philo-
 „ sophiques des sages de la Grece „. Et voilà
 les plus fameuses *têtes* du 18^e. siècle qui *vont*
philosopher sur les traces des Bramines, & pui-
 ser à Benarès, avec le respect pour les vaches,

des lumières supérieures à celles qui ont fait
déserter le Lycée & le Portique. (a)

*Le voile levé pour les curieux, ou le secret
de la révolution de France révélé, à
l'aide de la franc-maçonnerie. Nouvelle
édition. A Paris, chez Crapart; à Liege,
chez Lemarié; à Bruxelles, chez Le Char-
lier & Lemaire, 1792, in-8°. de 104 pag.
Prix 1½ escal, ou 18 sols de France.*

IL y a peu d'objets sur lesquels on ait plus
écrit dans ces derniers tems que sur la société
des francs-maçons. L'auteur du *Voile levé* cite
un nombre étonnant d'ouvrages qui en traitent
d'une manière formelle & exclusive (b), &

(a) On reconnoît encore ici cette punition cé-
leste, tant de fois répétée, mais qui ne corrige pas
les savans du siècle; cet arrêt terrible qui condamne
l'homme à courir après de fausses lumières, après
les illusions les plus grossières & les plus ridicules;
pour avoir négligé ou méprisé la lumière pure,
vive, abondante, pénétrante, dont il étoit envi-
ronné; qui le condamne à boire l'eau boueuse des
mauvaises citernes, pour avoir eu du dégoût de
l'eau claire & salubre qui sort du roc vif. *Me-
dereliquerunt fontem aquæ vivæ; & foderunt sibi
cisternas dissipatas.* Jer. 2. — Div. réf. 1 Mars
1783, p. 330. — 1 Mars 1784, p. 343. —
15 Mars 1784, p. 418, 419. — 15 Avril 1785,
p. 582. — 1 Janv. 1791, p. 18.

(b) „J'ai lu, dit-il, l'*Origine de la franc-maçonne-*

paroît néanmoins convaincu que jusqu'ici on n'a point été parfaitement instruit du véritable état de cette société. Il entreprend de remplir cette tâche, & le fait avec beaucoup d'ordre & de méthode, donnant à ses récits historiques une progression pleine d'intérêt, & où les faits se soutiennent par des rapports réciproques. „ Puisqu'il est aujourd'hui, dit-il, plus „ que jamais, intéressant pour ceux qui sont „ maçons, & pour ceux qui ne le sont pas, „ mais qui peuvent le devenir, de savoir en

rie, par M. Guillemain de Saint-Victor; *L'Ordre des francs-maçons trahi*; *Le Secret des mœurs révélé*; *Les Francs-maçons écrasés*; *l'Histoire des francs-maçons de la Grande-Bretagne*; *Le Secret des francs-maçons*; *Le Franc-maçon dans la république*; *La Réception mystérieuse des membres de la célèbre société des francs-maçons*; *la Relation apologétique & historique, contenant l'ordre & l'établissement de la société des francs-maçons*; *les Obligations d'un franc-maçon*; *L'anti-maçon*; *Le Secret des francs-maçons mis en évidence*; *l'Apologie pour l'ordre des francs-maçons*; *Défense apologétique des francs-maçons*; *Le Parfait maçon*; *le Catéchisme des francs-maçons*; *La Maçonnerie Adoniramite*; *Le Testament de la frée-maçonnerie*; *l'Essai sur la franc-maçonnerie*. On peut y ajouter *Les francs-maçons persécutés*; *le Nouveau dictionnaire des francs-maçons*; *les Déclamations contre la franc-maçonnerie*, & en général les poèmes, les comédies & les chansons faites sur ce sujet, & j'ose assurer qu'on n'aura pas encore une idée nette ni vraie de la franc-maçonnerie. „ — Endroits divers où il en est parlé dans ce Journal, 15 Avril 1792, pag. 568 & autres numéros cités *ibid.*

„ quoi cet ordre consiste , & pourquoi il a
 „ été établi , nous allons examiner le mystere
 „ de son origine , de ces cérémonies , son but
 „ & les engagemens que l'on contracte en y
 „ entrant ; c'est de cet ensemble que nous
 „ espérons faire sortir une grande lumiere ,
 „ plus intéressante & plus lumineuse que celle
 „ qui brille aux yeux étonnés d'un jeune ma-
 „ çon. L'une ne frappe & n'éblouit que les
 „ yeux de son corps ; l'autre , au contraire ,
 „ éclairera son ame , & lui découvrira un pro-
 „ jet sinistre , & la consommation de l'ini-
 „ quité la plus criminelle dans ses projets , &
 „ la plus dangereuse qui ait encore été ma-
 „ nifestée au monde depuis l'origine du chris-
 „ tianisme. „

Je ne suivrai pas l'auteur dans le dévelop-
 pement de tous les traits d'un tableau très-
 singulier & très-compiqué , ni tout ce qu'il ra-
 conte d'Adoniram , de Hiram (a) & d'autres

(a) Ce Hiram , qui est comme l'auteur & le fon-
 dateur de l'ordre , & dont les freres jurent de ven-
 ger la mort , me rappelle une belle agate qu'un
 Arménien vouloit vendre à l'empereur François I.
 On y lisoit ces mots , formés , disoit-on , par la
 nature. *In valle Hiram templum Dei*. En lisant tout
 ce que dit ici l'auteur de ce Hiram , j'ai commencé
 à soupçonner que cette inscription pourroit bien
 être un tour de maçon. L'Arménien en demandoit
 4000 ducats , l'empereur n'en voulut donner que
 2000. J'ignore ce que l'agate est devenue. Du reste
 il est différentes manieres par lesquelles des figures
 & des mots peuvent s'empreinter dans les pier-
 res ; comme l'on peut voir dans le *Mundus subterr.*
 du P. Kircher , Part. 2. lib. 2 , p. 47 , 48.

personnages en honneur ou en horreur dans les loges maçonnés, & des explications plausibles qu'il en donne. Je rapporterai seulement ce qu'il dit de l'origine de cette association, dont il place le berceau en Italie vers le milieu du 16^e. siècle. „ Vicence fut le berceau „ de la maçonnerie en 1546. Ce fut dans la „ société des athées & des déistes, qui s'y „ étoient assemblés pour conférer ensemble sur „ les matières de la religion, qui divisoient „ l'Allemagne dans un grand nombre de sectes & de partis, que furent jettés les fondemens de la maçonnerie. Ce fut dans cette „ académie célèbre que l'on regarda les difficultés, qui concernoient les mystères de „ la Religion chrétienne, comme des points „ de doctrine qui appartennoient à la philosophie des Grecs & non à la foi. Ces décisions „ ne furent pas plutôt parvenues à la connoissance de la république de Venise, qu'elle „ en fit poursuivre les auteurs avec la plus „ grande sévérité. On arrêta Jules Trévifan & François de Rugo qui furent étouffés. Bernardino Ochino, Lælius Socin, Peruta Gentilis, Jacques Chiari, François le Noir, Darius Socin, Alcias, l'abbé Léonard, se dispersèrent où ils purent; & cette dispersion „ fut une des causes qui contribuerent à répandre leur doctrine en différens endroits de l'Europe. Lælius Socin, après s'être fait „ un nom fameux parmi les principaux chefs „ des hérétiques qui mettoient l'Allemagne en „ feu, mourut à Zurich, avec la réputation

„ d'avoir attaqué le plus fortement la vérité
 „ du mystère de la Sainte-Trinité, de celui
 „ de l'Incarnation, l'existence du péché ori-
 „ ginel & la nécessité de la grace de Jésus-
 „ Christ. Lælius Socin laissa, dans Fauste So-
 „ cin, son neveu, un défenseur habile de ses
 „ opinions; & c'est à ses talens, à sa science,
 „ à son activité infatigable & à la protection
 „ des princes qu'il sut mettre dans son parti,
 „ que la franc-maçonnerie doit son origine,
 „ ses premiers établissemens & la collection
 „ des principes qui sont la base de sa doc-
 „ trine. „

Cette origine de la maçonnerie reçoit un grand jour dans un autre ouvrage intitulé: *Conjuratation contre l'Eglise catholique*, dont je me propose de parler au premier moment de loisir, & qui est comme la suite de celui-ci *; ce qui me dispense de m'arrêter actuellement à plusieurs développemens qui se représenteront dans la suite. Je me contenterai d'observer que dans plusieurs endroits on retrouve ce goût pour la théurgie, qu'on remarque dans Julien l'apostat & dans les Juliens & apostats

* On le trouve à Bruxelles, chez Le Charlier.

* 15 Avril de ce siècle *. Les cérémonies de la réception 1792, p. des candidats en offrent plus d'un trait. Voici 564. celles qui se pratiquent dans la secte des Illuminés, qui est une branche de la franc-maçonnerie, telles qu'elles se trouvent dans la *Loge Rouge*, & dans la *Vie de Cagliostro*, Avertiss. p. 9. „ Le récipiendaire est conduit „ à travers un sentier ténébreux, dans une „ salle immense, dont la voûte, le parquet

” & les murs sont couverts d'un drap noir,
” parsemé de flammes rouges & de couleu-
” vres menaçantes; trois lampes sépulcrales
” jettent, de tems en tems, une mourante
” lueur, & laissent à peine distinguer, dans
” cette lugubre enceinte, des débris de mort,
” soutenus par des crêpes funebres. Un mon-
” ceau de squelettes forme, dans le milieu,
” une espece d'autel; à côté s'élèvent des li-
” vres; les uns renferment des menaces con-
” tre les parjures; les autres, l'histoire funeste
” des vengeances de l'esprit invifible, & des
” évocations infernales qu'on prononce long-
” tems en vain. ”

” Huit heures s'écoulent. Alors des fantô-
” mes, traînant des voiles mortuaires, traver-
” sent lentement la falle, & s'abymant dans
” des souterrains, fans qu'on entende le bruit
” des trappes, ni celui de leur chute. On ne
” s'en apperçoit que par l'odeur fétide qu'ils
” exhalent. ”

” L'initié demeure vingt-quatre heures dans
” ce ténébreux asile, au milieu d'un silence
” glaçant. Un jeûne févere a déjà affoibli sa
” pensée : des liqueurs préparées ont com-
” mencé par fatiguer, & finissent par exténuer
” ses fens. A ses pieds sont placées trois cou-
” pes d'une boiffon verdâtre; le besoin les ap-
” proche des levres, la crainte involontaire
” les en repouffe. ”

” Enfin, paroiffent deux hommes qu'on
” prend pour des ministres de la mort. Ils ceig-
” nent le front du récipiendaire avec un ru-

„ ban aurore , teint de sang & chargé de ca-
„ ractères argentés , entre-mêlés de la figure
„ de Notre-Dame de Lorette. On suspend à
„ son cou des especes d'amulettes , envelop-
„ pées d'un drap violet ; il reçoit un crucifix
„ de cuivre de la longueur de deux pouces ;
„ il est dépouillé de ses habits , que deux fre-
„ res servans déposent sur un bûcher élevé à
„ l'autre extrémité de la salle. On trace sur
„ son corps nu , des croix avec du sang. Dans
„ cet état de souffrance & d'humiliation , il
„ voit s'approcher de lui , à grands pas , cinq
„ fantômes armés d'un glaive , couverts de
„ draps dégouttans de sang. Leur visage est
„ voilé : ils étendent un tapis sur le plancher ,
„ s'y agenouillent , prient Dieu , & demeurent
„ les mains étendues sur la poitrine & la face
„ contre terre dans un profond silence. Une
„ heure se passe dans cette pénible attitude.
„ Après cette fatigante épreuve , des accens
„ plaintifs se font entendre ; le bûcher s'allu-
„ me , mais ne jette qu'une lueur pâle ; les
„ vêtemens y sont consumés. Une figure co-
„ lossale & même transparente , sort du sein
„ même du bûcher. A son aspect , les cinq
„ hommes prosternés , entrent dans des con-
„ vulsions insupportables à voir : images trop
„ fidelles de ces luttes écumantes où un mor-
„ tel , aux prises avec un mal subit , finit par
„ en être terrassé. Alors une voix tremblante
„ perce la voûte , & articule la formule des
„ exécrables sermens qu'il faut prononcer. „
L'auteur parle amplement de la puissante

influence que les maçons ont eue & continuent d'avoir dans les clubs & dans l'assemblée-nationale. Il prétend que c'est cette influence qui a produit tous les décrets contraires à l'Eglise catholique, & raconte à ce sujet des choses qui ne peuvent qu'affliger profondément les lecteurs chrétiens. „ Les francs-
„ maçons ont fait l'impossible auprès de l'Assemblée-Nationale, pour renverser de fond
„ en comble le dogme & la morale de la Religion catholique ; & ils ont réussi en partie. La constitution françoise est le résumé
„ des clubs, où dominant les francs-maçons ;
„ elle a été dirigée par le marquis de Condorcet & ses adhérens, & il est le grand
„ docteur de la franc-maçonnerie ; le duc d'Or...., grand-maître de toutes les loges de
„ France, a épuisé sa fortune pour établir ce grand ouvrage. Une foule d'écrivains, ennemis de la Religion chrétienne, ont prêté
„ leurs plumes, & vomis des blasphèmes contre ce qu'elle a de plus saint ; des officiers
„ municipaux ont forcé les tabernacles sacrés, en ont tiré les ciboires encore pleins d'hosties, avec des mains profanes, & ont entassé, dans leur voiture & sous leurs pieds, ciboires, calices, ostensoirs, en prononçant des blasphèmes impies. Que font tous ces hommes d'iniquité ? Des déistes, des philosophes, des francs-maçons qui veulent tout réunir sous le drapeau de la liberté de religion, & de la liberté de gouvernement. „

La conclusion de l'ouvrage est un résumé plein de discernement, énoncé avec un ton de modération, d'une douleur calme & paisible, & exprime les vœux d'un bon citoyen qui n'en veut qu'au mal & n'est point aigri contre ceux qui en sont les auteurs. » Cette
 » esquisse de la franc-maçonnerie indique le
 » but de cette société, mais elle n'en décou-
 » vre pas tous les vices; il faudroit plusieurs
 » volumes pour décrire les indécences qui s'y
 » commettent, les erreurs qui s'y accréditent,
 » les absurdités qui s'y enseignent. Tantôt on
 » verroit que c'est le rendez-vous de tous les
 » plaisirs, ou le séjour de la crapule & de
 » l'impureté la plus grossière; tantôt on y se-
 » roit témoin des scènes ridicules, bouffon-
 » nes, impies & sacrilèges. »

» Une loge est tour à tour une école de
 » morale stoïque & épicurienne; le fanatisme
 » arme les mains de poignards, & exerce ses
 » adeptes à commettre des forfaits avec une
 » intrépidité à toute épreuve; les rêveries des
 » astrologues succèdent aux prétentions des
 » alchimistes; on associe les opinions des phi-
 » losophes païens aux délires de la cabale;
 » en réunissant toutes les sciences, on tâche
 » d'accréditer cette maxime des philosophes
 » de nos jours, que l'homme est le singe de
 » la nature, un monde en petit, & qu'il crée
 » les formes & les abstractions, comme la
 » nature fait la matière & les corps; ce qui
 » conduit à établir que la nature est le dieu
 » de ce monde, & comme l'âme universelle
 » qui met tout en mouvement & en action. »

» Du

„ Du système des francs-maçons , de souf-
 „ frir toutes les sectes , d'admettre toutes les
 „ religions , il suit évidemment que ces mes-
 „ sieurs n'en reconnoissent aucune véritable ,
 „ & que le grand architecte de l'univers ,
 „ dont ils parlent en termes si ampoulés , n'est
 „ pas réellement Dieu. S'il l'étoit en effet ,
 „ comment pourroit-il voir du même œil , un
 „ catholique & un anti trinitaire , un homme
 „ qui lui donne des attributs que l'autre lui
 „ refuse ; un homme qui respecte sa parole ,
 „ comme l'expression de sa volonté divine ,
 „ & un homme qui n'y voit que le langage
 „ de la raison ; un homme qui lui rend le
 „ culte qu'il a lui-même établi , & un autre
 „ qui ne lui en rend aucun , qui cherche , au
 „ contraire , à empêcher qu'on ne lui en
 „ rende ? „

„ Je fais que bien des philosophes maçons
 „ conviennent qu'il faut une religion dans un
 „ état ; mais n'est-ce pas comme s'ils disoient
 „ que toutes les religions sont indifférentes
 „ en elles-mêmes , mais qu'elles sont néces-
 „ saires pour servir de barrières aux vices que
 „ la loi humaine ne peut atteindre ; que les
 „ gens sensés qui savent modérer leurs pas-
 „ sions , n'ont pas besoin de religion , mais
 „ qu'il en faut une pour le peuple qu'on ne
 „ pourroit contenir autrement ? Voilà les bases
 „ de la tolérance philosophique , voilà ce que
 „ les francs-maçons veulent établir , ce que les
 „ gens éclairés ont vu , & ce qui les a arrê-
 „ tés dans le serment qu'on exigeoit d'eux. „

„ Les vrais chrétiens ne redoutent pas l'é-

„ galité, leur Religion leur apprend à prati-
„ quer l'humilité, qui les abaisse plus que tous
„ les décrets de l'assemblée ensemble ne peu-
„ vent faire ; parce qu'elle leur enseigne la
„ simplicité, la modestie, l'abnégation d'eux-
„ mêmes. La Religion chrétienne en humi-
„ liant tout orgueil, en déracinant du cœur
„ de l'homme toute ambition, en rendant
„ tous les hommes freres en Jesus-Christ, en
„ leur donnant le même pere, droit au même
„ héritage, a établi la vraie égalité, & il n'y
„ en a point qui lui soit comparable. C'est aussi
„ à cette même Religion que nous devons la
„ liberté véritable, la liberté du cœur & des
„ passions, l'empire sur nous-mêmes, & la joie
„ d'une bonne conscience. „

„ L'assemblée nous élève fort haut la liberté
„ qu'elle nous offre ; mais depuis qu'elle nous
„ en a fait présent, en quel sens sommes-nous
„ devenus libres ? Des factieux se sont élevés
„ dans toutes les villes & jusques dans les
„ campagnes, qui subjuguent les opinions, &
„ prétendent faire adopter les leurs. Les se-
„ crets les plus sacrés ne sont plus inviola-
„ bles ; le commerce des lettres n'est pas sûr.
„ On ne peut voyager sans passe-ports, fou-
„ vent ils sont insuffisans pour vous délivrer
„ des mains des malveillans qu'on trouve par-
„ tout sur sa route. Pour des crimes imagi-
„ naires on vous confine dans des prisons,
„ où on vous fait subir des supplices honteux.
„ La liberté, si elle existe, est pour les mé-
„ chans seuls. „

„ Les avantages que l'assemblée nationale

„ nous avoit promis, elle ne nous les a pas
 „ procurés; elle nous a enlevé les biens que
 „ nous possédions; elle exige, avec les enne-
 „ mis de notre Religion, des sermens que
 „ nous ne pouvons prêter : qu'elle réprime
 „ donc la violence qu'on fait à notre con-
 „ science & à notre foi, si elle veut voir les
 „ François soumis à ses décrets : qu'elle ne
 „ trouve pas mauvais que des pontifes qui
 „ peuvent faire remonter leur succession jus-
 „ qu'aux Apôtres, & par eux jusqu'à Jesus-
 „ Christ, refusent de reconnoître, comme
 „ successeurs de l'autorité de Jesus-Christ, les
 „ écossois maçons qui voudroient enlever leur
 „ caractère avec leur mission. „



Epistola familiaris ad perillustrem dominum
 F. X. D. F. de ad R. P. Natalis Alexandri
 Ord. Præd. Historiam ecclesiasticam Supple-
 mento, ejusque tomo secundo continente
 Supplementi partem secundam. *A Plaisan-*
ce, chez Gofwin Remondini, 1792,
 in-4to. de 7. pag.

J'IGNORE si ces lettres initiales me désignent, d'autant plus que je ne me souviens pas d'avoir entretenu qui que ce soit sur l'objet dont il est ici question; mais dans tous les cas l'auteur mérite ma reconnaissance pour m'avoir mis en état de prévenir le public contre la très-mauvaise *Continuation* d'un ouvrage estimable. Depuis long-tems les éditions,

les réimpressions, les continuations sont devenues un moyen de répandre le poison de l'erreur avec les livres les plus excellens, tantôt en les altérant en eux-mêmes, tantôt en leur affociant & mêlant à leur ensemble des vues tout-à-fait opposées à celles des premiers auteurs (a). Et sans nous arrêter à ce que sont devenues les œuvres du grand Bossuet entre les mains des fanatiques de la rue des Blancs-manteaux, & tant d'autres ouvrages célèbres que l'hérésie ou l'impiété sont parvenues à marquer de leur sceau; n'avons-nous pas vu un Fabre, un Rondet s'acharner sur l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, & l'allonger par une continuation digne des frénétiques de S. Médard? Or c'est-là précisément ce qui arrive aujourd'hui à celle du P. Noël-Alexandre. Estimée par son impartialité, la bonne critique, l'ordre & la sage discussion des matières, cette histoire essuye aujourd'hui l'atteinte d'une *Continuation*. Celui qui a paru dans l'arène pour lui porter ce coup funeste, est un pauvre compilateur, dont la science a été puisée en grande partie dans les *Lettres* que Caraccioli a fabriquées au Pape Ganganelli, & dans quelques brochures, gazettes, pamphlets &c, qui ont paru vers ce tems-là; il paroît qu'en général le but du rapsodiste a été moins de faire un *Appendix* d'histoire, que de déchirer une société célèbre, en élevant jusqu'aux nues celui qui a donné la sanction à

(a) I Nov. 1791, p. 348. — Art. FLEURY, HENAUT, dans le *Dict. hist.* t. 4. 1792.

son anéantissement. L'auteur de l'*Epistola familiaris* met au grand jour tantôt ses omisions malignes & pleines de vues sinistres, tantôt ses calomnies formelles, tantôt sa mauvaïse foi en plus d'un genre d'affertions, tantôt son ignorance affectée en certains points, mais très-involontaire & très-épaisse dans d'autres (a). Il lui indique les livres qu'il auroit dû consulter, & cherche à piquer d'honneur son esprit embourbé, par l'aiguillon du *ridiculum acri*, par des applications poétiques ingénieuses, & tout ce qui peut ramener un écrivain pour lequel la vérité, la décence, & la justice seroit encore quelque chose.



Le Théologien Philosophe, par M. Pontallier. A Paris, chez Guillot; à Bruxelles, chez Le Charlier, 2 vol. in-8vo.

TROISIEME EXTRAIT.

LA politique occupe aujourd'hui tellement les têtes, qu'on voit paroître très-peu d'ouvrages qui aient un but différent, & que la littérature est en quelque sorte abandonnée. D'ailleurs le peu de livres qui paroissent en ce dernier genre, sont si peu assortis aux principes de la plupart de mes lecteurs, que lorsqu'il en paroît

(a) Croiroit-on que cela va jusqu'à nous citer un éloge de Clément XIV, par Antoine Sandini, mort 23 ans avant ce Pape? Ce fera sans doute aussi une *Continuation*.

un qui remplit leurs vœux, il doit m'être permis d'y revenir plusieurs fois. Voici encore quelques-unes de ces réflexions isolées & éparpillées, qui réunissent le laconisme à la plus grande justesse.

„ Le libertin est un lâche, qui perdant tout-
 „ à-fait de vue le terme heureux de son voya-
 „ ge, s'oublie honteusement à l'auberge qu'il
 „ trouve sur sa route, s'y ruine, comme un
 „ sot, en mauvaise chère; & chargé de det-
 „ tes, finit par être livré à la justice la plus
 „ sévère. „

„ En même tems qu'on fronde le célibat
 „ religieux, pourquoi se dégoûte-t-on du ma-
 „ riage? Seroit-ce parce que l'un & l'autre a
 „ des devoirs également contraires ou oné-
 „ reux au célibat libre des adeptes de la phi-
 „ losophie? „

„ La calomnie est un monstre né sans yeux
 „ & sans oreilles, mais avec cent langues pour
 „ divulguer ce qu'il n'a pu ni voir ni entendre. „

„ L'humanité, la bienfaisance, & tant d'au-
 „ tres vertus d'éclat & de parade, ont pu ho-
 „ norer des philosophes, & illustrer des ido-
 „ lâtres. Mais un chrétien peut encore être
 „ très-coupable, en faisant tout ce qui auroit
 „ autrefois mérité la gloire de l'apothéose. „

Cette dernière réflexion dans sa simplicité apparente, renferme un des grands motifs de crédibilité puisés dans *l'évidence intrinsèque du christianisme*, comme parle milord Jennings, & comme porte le titre de son excellent livre. Tous les philosophes anciens & modernes

ont sacrifié à la vanité; le grand motif de leurs actions les plus brillantes a été, en général, l'opinion & les regards des hommes. Celui qui a renversé cette idole, a dû prendre sa doctrine à une source inconnue aux sages du monde. Celui qui a dit, *Beati estis cum maledixerint vobis homines*, a rendu bien petits les moralistes du Lycée & du Portique. Il sappe par six paroles tout l'édifice de leurs leçons, & cela d'une manière si directe, & par un renversement si complet, qu'il ne peut que jeter dans l'étonnement & la stupeur les ergoteurs les plus intrépides. (a)

„ Ce n'est pas que je rougisse de paraître
„ chrétien ; cependant je n'oserois exposer

(a) De tous ces vieux & dégoûtans pédagogues qui ont froidement & commodément semoncé le genre humain par des sentences de parade & de morgue, lequel oseroit se vanter d'avoir eu, je ne dis pas, la droiture, la patience, la persévérance d'un Paul, mais sa parfaite indifférence pour la gloire & le mépris, pour la calomnie & le respect, pour le nom de *séducteur* & celui d'*homme vrai*, pour l'obscurité & la réputation? *Per gloriam & ignobilitatem, per infamiam & bonam famam, ut seductores* II. Cor. c. 6 v. 9.
& veraces, sicut qui ignoti & cogniti. Non, la sublime disposition d'ame qui met tout cela de niveau, ne leur étoit pas connue, ils n'en soupçonnoient pas même la possibilité; elle eût anéanti leur fastueuse sagesse, s'ils avoient pu en goûter un moment la divine impression. — Réfl. sur le mot *mundus* dans l'Evangile, 1 Juillet 1785, p. 339. — *Cat. phil.* n. 384. — *Dict. hist. art.* JESUS-CHRIST (sous presse).

„ dans ma salle de compagnie l'image du
 „ Dieu que je sers. Vous avez raison, mar-
 „ quis. Alexandre Mammée (surnommé Sé-
 „ vere) fit très-mal d'associer chez lui Jésus-
 „ Christ à des idoles. Tout un ou tout autre.
 „ Vos appartemens sont garnis de nymphes,
 „ d'amours, de fêtes galantes, de tout ce que
 „ la peinture, la sculpture, la gravure peu-
 „ vent imaginer de plus riant. Vous avez des
 „ magots de la Chine, des marmousets, des
 „ grotesques d'un prix fou. . . . Mais votre cui-
 „ sinière a dans sa chambre un crucifix, une
 „ sainte Vierge & un bénitier. „ (a)

„ La philosophie a fait un miracle que
 „ tout le monde ne connoît peut-être pas en-
 „ core. Avec sept ou huit mots, tels que

(a) Je fais bien qu'on ne peut exposer indifféremment en tout lieu des sujets consacrés par la Religion; mais au lieu de ces statues païennes, fabuleuses & obscènes qui infectent nos maisons & nos jardins, qui ne produisent ni pensée ni sentiment honnête, j'y placerois non-seulement les Vertus : la Prudence, la Force, la Patience, la Constance, la Libéralité &c; mais encore les Vices : l'Avarice, l'Envie, la Colère, la Crapule &c; puis les Arts, les Sciences. Quelquefois un groupe de deux ou trois figures donneroit une leçon historique. Du silence & de la solitude sortiroient des admonitions utiles; l'esprit, le cœur, y trouveroient une nourriture saine; les yeux ne reposeroient que sur des objets paisibles & innocens ou sur des matières d'instruction; l'histoire & la morale remplaceroient la mythologie & la corruption.

„ *fanatisme, superstition, humanité, popu-*
„ *lation, despotisme, citoyen, patriotisme,*
„ *bienfaisance,* elle a causé une révolution
„ subite dans la plupart des esprits, & même
„ dans les mœurs. Si ce n'est pas là un pro-
„ dige de sa façon, il faut donc dire que
„ nous sommes nous-mêmes un prodige de
„ légèreté, de frivolité, d'extravagance. „

„ La fameuse Laïs disoit qu'elle ne com-
„ prenoit rien aux beaux livres des philosophes
„ de son tems, mais qu'elle savoit très-bien
„ qu'ils venoient la voir comme les autres.
„ Les Laïs de nos jours ont sur l'ancienne
„ l'avantage d'être plus instruites. Elles con-
„ noissent si bien & la doctrine & la conduite
„ de nos Aristippes, qu'elles n'ont aucune peine
„ à concilier l'une avec l'autre.

„ Il y a un lieu qu'on nomme la cour,
„ où s'agitent sans cesse une espèce d'êtres, qui
„ est tout à la fois au-dessus & au-dessous du
„ commun des hommes : qu'on ne sauroit
„ définir bien exactement, mais qu'on peut
„ désigner par quelques traits. Une de leurs
„ principales occupations consiste à se présen-
„ ter, & c'est parmi eux un grand honneur
„ d'être aperçus en certains momens. Par-
„ ler, est une faveur, quelquefois une ré-
„ compense. Se montrer sous telle forme,
„ s'appeler d'un nom ou d'un autre, entrer
„ de biais ou de front, faire plus ou moins
„ de bruit à la porte, est une fortune tout-
„ à-fait différente. Souper tête à tête avec son
„ maître, est une partie de plaisir ; porter la

„ serviette & le servir à table en public, est
„ une affaire & un privilege éclatant. Avec
„ beaucoup de mérite, obtenir un emploi,
„ c'est ce qu'on appelle une grace; l'avoir en
„ vertu du seul nom, c'est un droit. Etre mo-
„ ralement sûr de ne pas demeurer en pla-
„ ce, faute de capacité, & néanmoins la bri-
„ guer, c'est l'usage. La même ambition fait
„ aussi que tout le monde est mécontent &
„ paroît heureux. Ailleurs on amasse pour de-
„ venir riche; là on dépense, & les dettes
„ font un Pérou. — Dans ce séjour tou-
„ jours le même & toujours nouveau, on se
„ pique d'une exactitude scrupuleuse à obser-
„ ver les moindres loix d'un célèbre code
„ vulgairement connu sous le nom d'étiquette.
„ Là, on considère l'esprit; le mérite du cœur
„ y est peu goûté, peu estimé. Le hasard,
„ les circonstances, la fortune, le nom, l'air,
„ voilà le fonds unique des vertus & des vi-
„ ces. L'adulation, la duplicité, l'intrigue,
„ la calomnie, la trahison, la lâcheté y for-
„ ment sous d'autres noms une espece de dic-
„ tionnaire de cour, dont les candidats n'ac-
„ quierent l'intelligence qu'après bien des
„ épreuves délicates, où ils courent risque d'être dupes. — Il me semble voir dans
„ la nature une parfaite image de la cour :
„ ce sont les tourbillons. N'y a-t-il pas de
„ grands, de petits & de moyens tourbillons,
„ comme il y a de grands, de petits & de
„ moyens seigneurs ? Chaque tourbillon se
„ meut autour de son centre ; chaque cour-
„ tisan tourne autour du sien. Les moyens tour-

„ billons emportent les petits autour d'eux,
„ tandis que les grands emportent les moyens
„ eux-mêmes; ainsi les grands seigneurs atti-
„ rent à eux les moyens, qui en font tout au-
„ tant des petits. Enfin un seul & immense
„ tourbillon imprime son mouvement à tous
„ les autres ensemble, petits, grands & moyens;
„ un seul à la cour donne le branle, remue
„ tout le monde, & prince, duc, marquis,
„ comte, ou baron, tous également obéis-
„ sent à l'impulsion suprême. „

Ce que dit l'auteur de la *peur* & de la *crainte*, & la différence qu'il établit entre les deux, n'est point du tout, comme on pourroit le croire du premier abord, une simple discussion grammaticale. Il y a bien de la philosophie, & une philosophie sage & profonde. „ Il y a une dif-
„ férence essentielle entre la crainte & la peur
„ que l'on confond trop souvent l'une avec
„ l'autre. En effet, elles n'ont ni le même
„ principe, ni le même objet; & leur remède
„ n'est point le même. — La peur prend
„ sa source dans l'imagination. Plus celle-ci
„ est réglée, moins on est sujet à la peur, sans
„ que pour cela on soit exempt de la crainte.
„ Les objets qu'on se figure dans les accès de
„ la peur, sont toujours vains, ridicules, chi-
„ mériques. L'imagination échauffée d'une per-
„ sonne peureuse va tout-à-coup peupler de
„ voleurs & d'assassins la solitude de ses appar-
„ temens. Le moindre bruit lui glace le sang
„ dans les veines. A tout instant, elle reçoit un
„ coup de poignard. Comment le sommeil fer-
„ merait-il ses paupières durant ces violentes

„ convulsions? S'il s'élève un orage à l'extré-
„ mité de l'horizon, elle croit déjà qu'il va
„ crever sur sa tête. Chaque éclair, chaque
„ coup de tonnerre est un foudre qui la me-
„ nace de près & la tue en détail. Dans un
„ chemin, dans un bois, même en plein jour,
„ tout chien qu'elle aperçoit est un loup,
„ ou paroît enragé : un mouton l'étonne, un
„ lievre l'arrête tout court : une grenouille,
„ une taupe, un hanneton, un cerf-volant
„ sont terribles. Combien d'autres n'osent ap-
„ procher d'un buisson, s'asseoir au pied d'un
„ arbre, ni se promener sur l'herbe, parce que
„ leur imagination voit par-tout des reptiles
„ dangereux & malfaisans dont le venin est à
„ coup sûr mortel. Le comble du délire, c'est
„ de déranger toutes les loix de la nature &
„ de la Religion pour s'effrayer de gaieté de
„ cœur. Or, il y en a qui évoquent les âmes,
„ ressuscitent les morts, tirent du néant de leur
„ cervelle des fantômes, des spectres, des
„ géans, des monstres, des vampires, des lu-
„ tins &c. On sent combien la raison est inté-
„ ressée à étouffer dès leur naissance, ces téné-
„ breux enfans d'une mère folle & visionnaire ;
„ & il est facile de guérir de la peur : il ne faut
„ pour cela qu'une certaine dose de sens com-
„ mun. — Mais la crainte tient à la nature de
„ l'homme. Son objet est plus sérieux, & elle a
„ un fondement réel. Prétendre rappeler au bon
„ sens un homme qui craint le moment d'une
„ opération douloureuse, ou que l'appareil de
„ son supplice épouvante, ce seroit insulter à
„ un malheureux. La veille d'une bataille ou

„ d'un assaut, on n'exhorte pas simplement
„ le soldat à se montrer raisonnable. —
„ Le seul spécifique contre la crainte est la
„ fermeté ou le courage. La raison peut sug-
„ gérer des motifs capables de réveiller & de
„ soutenir cette vertu ; mais si elle suffit tou-
„ jours pour vaincre la peur, elle ne suffit
„ pas toujours pour apaiser & surmonter la
„ crainte. Sénèque, en avançant qu'il est dé-
„ raisonnable de craindre ce qu'on ne sauroit
„ éviter (*Morieris : stultum est timere quod*
„ *vitari non possit. lib. 6, ep. 3.*), présentoit
„ à ceux qui appréhendent la mort, le motif
„ de la nécessité : motif accablant ; mais les
„ Stoïciens n'en connoissoient point d'autres. „
„ Dans le fond, la raison encourage foible-
„ ment, console durement, convainc & ne
„ persuade pas. Voilà pourquoi certains héros
„ se passaient d'elle. La vanité leur servoit de
„ bouclier contre la crainte. Cette armure, il
„ est vrai, ne les garantissoit pas de la folie ;
„ témoin ce fameux marin qui, ayant voulu
„ donner à des officiers ennemis qu'il régaloit
„ sur son bord, une preuve non équivoque de
„ son intrépidité, en donna une de la plus
„ haute étourderie, en allumant tranquille-
„ ment sa pipe à un bout de chandelle enfoncé
„ dans un baril plein de poudre, qu'il avoit fait
„ servir au dessert ; témoins tant de conquérans
„ dont les brillans succès ont dévasté la terre
„ depuis Alexandre jusqu'à Charles XII. —
„ Il n'appartient qu'à la Religion de four-
„ nir les grands motifs du vrai courage. Aussi
„ ses héros se montrèrent ils tous à la fois plus

„ braves & plus sages que tous les philosophes
„ & les héros profanes. „

Les avis suivans sur la musique pourront être très-utiles aux directeurs & maîtres du chant dans les cathédrales & collégiales ; s'ils ne peuvent les réaliser par eux-mêmes, ils peuvent au moins veiller sur leur exécution : ils rendront à la piété & à la décence de la maison du Seigneur un service essentiel. „ La musique
„ d'église est faite pour transporter l'âme dans
„ les cieux parmi les chœurs des Anges ; &
„ souvent on y introduit des airs profanes,
„ empruntés des opéra, qui nous transportent
„ au théâtre au milieu de ses extravagances
„ lyriques. C'est un défaut de goût intolérable, qui répugne au bon sens, choque la bienséance, scandalise les honnêtes-gens, & mérite d'être sifflé par tous les connoisseurs, les amateurs, les virtuoses. — La méthode que suivoient les anciens, est la seule qui convienne à la musique sacrée. Leur première attention étoit qu'on ne perdît pas une seule parole de leur chant. En conséquence le mélange des voix ne causoit point de confusion dans leur musique, comme dans la nôtre, parce qu'elles prononçoient toutes ensemble le même mot, & que parmi ces voix, il y en avoit toujours une plus claire & plus sonore qui dominoit toutes les autres. — De plus, les anciens avoient extrêmement à cœur que leur chant fût naturel, simple, noble, touchant, & sur-tout proportionné à sa signification, de manière

„ qu'il pût réunir tous les agrémens de la mé-
 „ lodie avec tous les avantages de la déclai-
 „ mation. Aussi Vossius, dans son traité du
 „ chant des poèmes, & de la force du ryth-
 „ me, prétend-il que la décadence, & le peu
 „ d'effet de notre musique, viennent de ce
 „ qu'il n'y a plus de proportion entre les pa-
 „ roles & le chant, de ce qu'on a dépouillé
 „ les paroles de la vraie prononciation, &
 „ qu'on les chante si confusément, qu'elles
 „ ne sont point entendues. „



DANS le Journal du 15 Décemb. 1791,
 p. 639, j'ai promis d'annoncer la réim-
 pression de l'important ouvrage de Soardi quand
 elle sera faite, mais non pas le *Prospectus*
 par lequel on la proposeroit. Voilà cependant
 ce *Prospectus* qui m'arrive, recommandé par
 un homme auquel il est difficile de rien refu-
 ser. Je le place donc ici pour l'abandonner à
 la délibération des lecteurs, sans y prendre
 aucune part : d'autant que l'imprimeur a l'in-
 considération de débiter par l'éloge des gens
 de Mayence qui ont entrepris la réimpression
 des ouvrages de jurisprudence canonique, pour
 les corrompre & en ajuster la doctrine sur les
 opinions du jour, particulièrement sur celles qui
 sont fortune à Mayence & à Bonn (a). Je crois

But & ef-
 prit de cet
 ouvrage,
 1 Fév.
 1792, p.
 174.

(a) Soit par des notes, soit en changeant le texte,
 j'ai montré par les paroles du *Prospectus* qu'il s'a-

cependant qu'à Heidelberg on y va de meilleure foi, & qu'à cet égard il n'y a rien à craindre; & l'homme respectable & de très-saine doctrine qui veille sur la chose, me donne tous les motifs d'assurance qu'on peut désirer.

„ Non sine singulari in rem litterariam merito societas typographica Moguntiae collectionem præstantissimorum operum Jus Canonicum illustrantium publicis typis modò adornavit; institutum hoc maxime excellens prosequitur eadem, infudans edendis Cl. van Espenii operibus. „

Hiscæ vestigiis insistens non leve Publico litterario obsequium me præstiturum arbitror, si typis divulgavero incognitum Germanis, rarissimum æquè, ac plurium virorum eruditione clarissimorum judicio eruditissimum, ac publicis Ecclesiæ gallicanæ Præsulum, Doctorumque documentis illustratum Opus, *De supremâ Romani Pontificis auctoritate hodierna Ecclesia gallicane doctrina. Authore Victorio Amadeo Soardi, in regîâ universitate Taurinensi juris utriusque doctore, tomi duo, Avenione typis Francisci Girard in placet S. Desiderii. 1747.* — Integrum Opus duobus tomis in unum volumen redactis absolvitur. Subscriptionis pretium constitui duos florenos rhenanos. — Terminus subscriptionis ad finem Junii determinatus est, quo termino elapso pretium cujusvis exemplaris erunt tres floreni rhenani, sive duo imperiales. — Subscripturis pro 10 exemplaribus undecimum gratis addetur. — Litteræ, sicuti nummî solvendi francò dirigendi sunt ad me Joan. Wiesen, universitatis Heidelbergensis typographum. — *On souscrit aussi chez Lemarié, à Liege. Le prix est de 8 écolins; le papier sera beau. Il y aura une préface historique, relative à l'objet & au sort de l'ouvrage, & une épître dédicatoire au souverain Pontife Pie VI.*

gissoit plutôt du texte même. Voyez les Journ. du 1 Avril 1786, p. 506. — 1 Août 1787, p. 507. — 1. Nov. 1787, p. 389. — Les opérations des gens de Bonn viennent à l'appui de ce dernier sentiment. 1 Nov. 1790, p. 349.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 15 Avril*). Le grand-visir, Jusuf bacha, a fait le 2 de ce mois sa rentrée solennelle dans cette capitale, de retour du camp, & en dernier lieu d'Andrinople. Sélim III étoit allé à sa rencontre jusqu'à sa maison de campagne de Davoudbacha, qui est à quatre lieues de Constantinople; c'est-là que S. H. lui fit présent d'une pelisse magnifique. Le sultan revint ici *incognito*. Le ministre, arrivé après, se rendit au sérail pour remettre au grand-seigneur l'étendard de Mahomet. L'ancien capitán-bacha, qui avoit été déposé pour faire place au jeune Kuckiuch-Husseim, l'un des favoris de S. H., a été nommé bacha de Candie; il vient de partir pour sa destination.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 6 Mai*). L'horizon de notre politique se rembrunit sensiblement. Les informations, envoyées par M. de Woyna notre ministre à Vienne, de la déclaration qui venoit d'être faite de la part de l'impératrice à cette cour, donnerent lieu aux premières alarmes. Des dépêches reçues de la part du

ministre du roi & de la république en Russie, ont achevé de convertir nos doutes en certitude. La diete ayant été extraordinairement assemblée le 21, le roi lui fit part de ces dépêches. Le ministre donne avis à S. M. que les Polonois anti-révolutionnaires qui se trouvent à Pétersbourg, y reçoivent chaque mois des sommes d'argent considérables; que les généraux Soltikow, Mickelson & Kofackowski, ont ordre de se mettre à la tête de 60,000 Russes, & d'entrer en Pologne; que cette armée doit être renforcée encore par un corps de 20,000 hommes dans les environs de Kiow, & par l'armée entière du général Kockowski, qui forte de 70,000 hommes se trouve dans la Moldavie. Ces avis sont confirmés par ceux que nous recevons de nos frontieres qu'avoisinent les Russes. Déjà l'on savoit par les lettres de la Moldavie, en date du 10 du mois dernier, que leur armée, qui revient du Danube, se rassemblait près de Dubassar, & que le général Kockowski alloit quitter Jassy avec la dernière division. Ces jours derniers, une estafette, arrivée ici de la part du général Kozinski, qui commande les troupes de la république dans l'Ukraine, en l'absence du général prince Joseph Poniatowski, augmenta les inquiétudes qu'on avoit conçues sur les intentions de la cour de Pétersbourg. Ce général annonce que les Russes font de grands préparatifs du côté de Kiow, & qu'il s'attendoit à être attaqué incessamment. En conséquence, les dernières délibérations de la diete ont toutes roulé sur l'état de l'armée, & elle a pris *ad delibe-*

randum le projet qui lui a été présenté pour la mettre sur un pied respectable. Il a été enjoint à tous nos employés publics dans les provinces, de fournir des vivres à l'ordre de la commission de guerre, & de se charger de tous les travaux militaires, sauf à leur faire rembourser les frais par une commission de liquidation à établir. Le 23, le projet de vendre les starosties, contre lequel il s'est élevé tant d'oppositions, fut converti en loi.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 6 Mai*). Les obsèques du feu roi sont fixées au 29 du mois prochain, jour de son couronnement en 1771. Par une circulaire du duc de Sudermanie, le 6 du même mois est un jour fixé pour un deuil général dans toute l'étendue de ce royaume.

Le comte d'Oxenstierna est occupé sans relâche à dresser l'inventaire de l'argenterie & du mobilier très-riches de feu sa majesté. Les commissaires nommés pour assister à cette opération, sont de la part de la reine douairière, le sénateur F. Sparre; du côté de la couronne, le baron Ruuth; pour la cour, le grand-chambellan Possé, & par le jeune roi, le gouverneur Ugglas.

La commission qui a été établie, lors de la diète de Gefle, pour acquitter les dettes de l'état, commence à en faire les payemens. Ces dettes s'élèvent à la somme de 34 millions 300,000 rixdalers en espece, savoir 21 millions 50,000 rixdalers pour billets de banque & autres du comptoir d'état, 5 millions 100,000

rixdalers pour obligations de la commission d'équipement, 1 million 200,000 rixdalers pour les obligations de Finlande, 2 millions 100,000 rixdalers pour obligations du commissariat de guerre, & 4 millions 400,000 rixdalers pour des emprunts faits par le roi pour l'établissement des magasins.

M. le baron Stael d'Holstein, de retour ici de Paris, a été présenté à la famille royale.

Les conclusions remises le 26 du mois dernier, par le fiscal à la cour Aulique contre les criminels de leze-majesté, condamnent les comtes de Horn & de Ribbing, à avoir le poing droit coupé & la tête tranchée; le lieutenant-colonel Lilienhorn, le conseiller de chancellerie d'Engeström & l'adjudant baron d'Ehrenswärd, sont également condamnés à perdre la vie. Les juges leur ont accordé un répit de huit jours, pour produire leurs moyens de défense. Le 27, on a mis fin aux tourmens & à la vie d'Anckarström. Ce n'est pas dans ce jour qu'il a le plus souffert; car il étoit déjà tellement affoibli par les souffrances des jours précédens, que ses sensations étoient presque entièrement émouffées. La sentence portoit confiscation des biens; mais le duc-régent n'a point voulu profiter de ce droit, & il y a renoncé en faveur des enfans d'Anckarström, qui devront changer de nom, ainsi que ceux de la famille qui portent le même nom. L'administration du régent s'annonce assez favorablement. Notre gouverneur, le général Armfeldt, s'étant démis du commandement des gardes-du-corps, S. A. R. l'a conféré

1. Juin 1792.

197

au général Lilienhorn , frere du lieutenant-colonel de ce nom , impliqué dans la conspiration. Le conseiller Ahlgreen , reconnu innocent , vient de recouvrer sa liberté.

E S P A G N E.

MADRID (*le 7 Mai*). La santé de la reine est parfaitement rétablie. Le 21 du mois dernier , elle assista à la Messe qui fut célébrée dans sa chapelle : elle vient de fonder , de concert avec le roi , un Ordre , sous le titre d'*Ordre royal de la reine Marie-Louise*. Il sera composé de 30 dames de la premiere distinction. La fête de l'ordre sera le jour de S. Louis , roi de France.

M. de la Vauguyon a présenté dernièrement ses lettres de rappel. On est curieux de voir si notre cour admettra les lettres de créance que M. de Bourgoing doit lui présenter , comme ministre-plénipotentiaire du roi de France. Il est certain que jamais la cour de Madrid n'a eu plus d'égard aux instances du roi très-chrétien. On verra sans doute ses dispositions , lorsque M. de Bourgoing , qui a expédié plusieurs couriers en France , aura reçu de nouvelles instructions. Jusqu'à présent , le cordon des troupes qu'on a formé vers les Pyrénées , a uniquement pour objet de maintenir le bon ordre & la tranquillité publique , puisqu'il n'est composé que de 13 mille hommes , & qu'il occupe une étendue de pays de plus de cent lieues , depuis St.-Sébastien en Biscaye , jusques à Rozes en Catalogne. Quant aux nouveaux régimens Suisses que l'Espagne devoit

prendre à sa solde, on assure que le nouveau ministère n'en voit pas la nécessité, & qu'il a donné ordre de rompre toute négociation à ce sujet.

Le roi vient de donner au lieutenant-général de Godoi la propriété de tous les biens & fonds de terre que les ci-devant Jésuites possédoient dans l'Extremadure. Le décret relatif à cette grace a été adressé par S. M. au doyen du conseil des finances. En voici la teneur.

„ Eu égard aux grands & assidus services du lieutenant-général don Manuel de Godoi, sergent-major de mes gardes-du-corps royaux, & mon gentil-homme de la chambre en exercice, & considérant en même tems l'ancienneté de sa noblesse universellement reconnue, ainsi que la qualité & le lustre de sa maison, pour qu'il puisse la maintenir & conserver avec l'éclat convenable, je viens de lui faire une donation royale, perpétuelle & irrévocable, pour lui, ses héritiers & successeurs, de 99 milliers, qui, à titres justes & légitimes, m'appartiennent dans le pâturage royal de l'Alcudia, avec tous les droits, fruits, revenus, émolumens, privilèges régaliens & prééminences, qui y appartiennent, sans exception ni réserve quelconque : c'est ce que vous aurez à communiquer à mon conseil des finances, pour qu'il fasse expédier en faveur dudit don Manuel de Godoi les titres, cédules & privilèges convenables. „

A Aranjuez, le 10 Avril 1792.

C'est au crédit actuel de M. d'Aranda, qu'on attribue les graces de la cour en faveur de M. de Godoi. Celui du ministre ne peut que s'accroître en même tems. Le comte de Cabarrus, qui, sous le précédent ministère,

avoit été privé de sa liberté, a obtenu la permission de se justifier sur les causes de sa détention. Le général-major Pignatelli, marquis de Rubi qui avoit été éloigné de Madrid, vient d'être rappelé, & a reçu un commandement : plusieurs autres personnes qui avoient été également disgraciées, sont rappelées par le comte d'Aranda. On croit que la politique Espagnole va prendre une nouvelle forme & plus approchée du système de la révolution de France. Déjà les patriotes François ont toutes sortes de facilité pour leur commerce & pour une circulation libre en Espagne. Ceux qui connoissent les liaisons intimes du nouveau ministre avec les encyclopédistes, les économistes, les philosophes, les jansénistes, & tous les *isles* du jour; l'importance qu'il a toujours attachée à leur suffrage, les différentes démarches par lesquelles il a tâché de le mériter &c; ceux, dis-je, qui sont au fait de tout cela, ne sont pas sans inquiétude pour l'état de la Religion en Espagne, où le nouveau ministre trouve d'ailleurs le fameux Campomanès tout prêt à le seconder. Les bons citoyens pensent à la vérité que les événemens l'auront rendu sage. Mais quel est le courtisan, quel est l'esclave des bruits & des faveurs populaires, de l'encens des gazettes & des brochures, qui ait jamais profité de telles leçons ? (a)

(a) Ces réflexions étoient destinées pour un des journaux précédens; je les ai retirées pour ne rien précipiter. Aujourd'hui je les vois plus ou moins

I T A L I E.

ROME (le 10 Mai). Le Pape est parti le 25 du mois dernier pour les Marais-Pontins, où il a coutume de se rendre toutes les années, pour visiter les ouvrages entrepris depuis long-tems, à l'effet de rendre à la culture cette

clairement exprimées dans d'autres feuilles, & ne puis plus dans le cas de me reprocher de l'imprudence. On les lit dans le *Journal général de France*, dans le *Courier du Bas-Rhin* &c. Celui-ci dans son n. 40, p. 335, rapporte ce fragment d'une lettre de Bruxelles. „ Les constitutionnaires affectent de
 „ compter beaucoup sur l'Espagne, depuis que
 „ M. d'Aranda est à la tête des affaires. Dans leurs
 „ gazettes ils caressent ce ministre austere comme
 „ ils feroient un jeune & frivole courtisan. Ils lui
 „ soutiennent qu'il est un grand philosophe à leur
 „ maniere; qu'il va déployer les principes lumineux de leur doctrine pour régénérer l'Espagne,
 „ comme ils ont régénéré la France; qu'il dédaignera toutes ces miseres de coalition des puissances, d'intérêts de la maison de Bourbon; tous
 „ ces vieux préjugés sur l'autorité des rois, sur la distinction des rangs, sur la nécessité d'une religion, pour s'occuper de l'Inquisition, faire la guerre aux moines & au clergé, établir la souveraineté du peuple, rendre la nation Espagnole
 „ tranquille, heureuse, opulente, comme l'est la nation Françoisse, & le roi son maître libre & puissant à l'Escorial, comme Louis XVI l'est aux Thuilleries „. Après cela cependant le périodiste, ou l'auteur de la lettre, tâche de prouver qu'il n'est pas possible que ce soit-là le plan du nouveau ministre, que si autrefois il a goûté de tels systèmes, il faut espérer qu'il en aura reconnu le faux.

vaste étendue de terrains marécageux & malsains. Le bruit qui s'étoit répandu d'un prochain changement dans notre ministère, est déstitué de tout fondement.

Le Souverain Pontife a adressé un nouveau Bref à l'archevêque, aux évêques, au clergé & au peuple d'Avignon & du Comtat-Venaissin daté du 19 Avril. Sa Sainteté y trace rapidement le tableau des opérations de l'assemblée-nationale, depuis le moment où elle s'est emparée d'Avignon & du Comtat, jusqu'à celui où elle a décrété l'élargissement des scélérats qui ont souillé ce pays de tant d'atrocités & de forfaits. Le Pape fait ensuite l'éloge de la constance, de la fermeté & de la générosité des évêques, du clergé & de la grande majorité des habitans de ce pays, qui, au mépris de leurs biens, de l'exil & de leur vie même, sont restés fideles à la Religion & à leur souverain légitime. Il les exhorte à la persévérance par les motifs les plus propres à la consolider, & donne au petit nombre qui s'est laissé séduire, le même terme qu'il a accordé aux François par le Bref du 19 Mars dernier, pour qu'ils reviennent à résipiscence. Ce Bref est écrit avec la même énergie, tempérée par les expressions les plus tendres d'un pere qui n'aspire qu'à ramener des enfans égarés. C'est le caractère de tous les Brefs que le S. Pere a écrits dans ces tristes circonstances. On ne peut lire sans en être touché, ce que dit le Pontife avec tant de vérité, & un contraste si frappant avec les autres états, de la douceur d'un gouvernement, où il n'y avoit ni taille, ni impôt onéreux, ni aucun genre de vexation. *Sci.*

mus antiquum regimen hujus Sanctæ Sedis ab omni vectigali liberum atque immune invidiam excitaſſe omnium populorum (a),

(a) „ On regarde, dit le comte d'Albon, assez
 „ généralement les ſujets du Pape comme les ſu-
 „ jets les plus heureux. Dans l'État eccléſiaſtique,
 „ les roturiers, ainſi que les nobles, ſont exempts
 „ de toute impoſition réelle & perſonnelle. Les re-
 „ venus du fiſc ne vont pas au-delà de 2 millions
 „ d'écus romains ou dix millions de livres de
 „ France. Le produit des domaines non aliénés,
 „ les douanes, la vente du fel & du bled, les ga-
 „ belles & impôts ſur les denrées, forment les
 „ plus groſſes branches des revenus du ſouverain.
 „ La plupart des droits ſont très-modiques. Quoi-
 „ qu'il y ait trois douanes différentes dans la ſeule
 „ ville de Rome, le baril de vin qui renferme
 „ ſoixante-deux pintes de Paris, ne paye que vingt-
 „ cinq ſous à ces trois douanes, ſ'il appartient à
 „ un particulier, & trois livres, ſ'il eſt acheté
 „ par les cabaretiers. A Paris, le droit d'entrée
 „ pour une bouteille de vin, eſt de quatre ſols;
 „ en Angleterre de trente ſols, & plus encore ſi
 „ la denrée vient de France. La ferme des poſtes
 „ dans les états du Pape, ne rend pas plus de
 „ 250,000 livres : Benoit XIV ſupprima celle du
 „ tabac, & le rendit commercable; ce qui prouve
 „ que le ſouverain ne connoît guere la fatale reſ-
 „ ſource de groſſir ſes revenus en multipliant les
 „ impôts „ Les proteſtans n'ont pas été les der-
 „ niers à faire ces obſervations. Adifſon regardoit
 „ également le gouvernement papal comme le plus
 „ heureux. „ Leur prince, dit-il, eſt ordinairement
 „ un homme de grand ſavoir & de grande vertu;
 „ parvenu à la maturité de l'âge & de l'expérience,
 „ qui a rarement ou vanité ou plaifir à ſatisfaire,
 „ aux dépens de ſon peuple, & n'eſt embarrasſé

Et sæpiùs declaravimus, si qui, nobis inficiis, isthuc irrepissent abusus, eos illicò per nos ablatum & emendatum iri; cùm nequeant populorum arbitrio imperia everti, novæque regiminis formæ temerè induci, Hinc nihil per nos, quod fieri posset, fuit prætermissum, ita ut sperare possimus futurum, ut rebelles ipsi, ubi fanaticismi æstus aliquantulùm deforbuerit, agnoscere debeant horrorem suorum criminum, onus novorum vectigalium ac servitutum, totque aliorum gravium malorum, quibus hæcienus caruerunt, quibusque sub specie simulatæ & commentitiæ libertatis erunt certo certius obnoxii, non sine excidio ipsorum patriæ; nisi citò a perduellione recedant, ad quem duos jam annos per inobedientiam, per corruptionem, & per omne violentiæ genus rapti sunt.

Le 1 de ce mois, Mgr. Maury fut sacré, dans le Vatican à l'autel de la chaire de S. Pierre, archevêque de Nicée par le cardinal Zélada, assisté des évêques de Vence & de Perpignan. Mesdames royales de France s'y trouverent ainsi que plusieurs François de distinction. Le prélat se dispose à partir pour Francfort. Le souverain Pontife s'est occupé avec bonté des détails relatifs à la digne représentation de son nouveau nonce à la diète, & a nommé les personnes qui doivent l'accompa-

„ ni de femme, ni d'enfans, ni de maîtresse „
Suppl. au voyage de Missou, p. 126. Autres réflexions sur le même sujet, 1 Nov. 1782, p. 336 & autres cités *ibid.*

ner dans son ambassade. Il est dit dans la *Gazette de France*, que Mgr. Maury emploie les soixante mille écus romains qui lui ont été alloués pour son entretien, à acheter de magnifiques équipages, qu'il a commandé 40 livrées, & que dans le nombre de ceux qui la porteront on compte 20 nobles & autant qui ne le sont pas : tout cela est de pure invention. D'un autre côté ce que quelques Gazettes, entr'autres celle de Cologne & le *Journal général*, ont rapporté touchant des propos qu'il auroit tenus à l'occasion d'un gentilhomme qu'on vouloit lui donner pour principal officier dans sa légation de Francfort, & de la livrée de ses domestiques, & le fruit de la malignité & de la bassesse. Jamais le judicieux abbé n'a tenu ces propos. Il fait très-bien qu'il n'a pas besoin de preuve de noblesse pour être nonce du Pape ; mais il fait bien mieux encore, qu'il y a autant de petitesse de se glorifier de n'être pas gentilhomme, que de se vanter de l'être ; qu'il y a même dans le premier cas plus d'orgueil & de morgue philosophique. Ne diroit-on pas, à entendre les gazettiers, que la vertu, que les talens & le mérite, doivent s'inquiéter de n'avoir point de livrée à eux ? L'homme de génie & de courage ne s'abaisse pas devant de vains titres, mais il est trop grand pour se pavaner de ne pas les avoir : il est persuadé que ce dernier ridicule vaut bien le premier. Non, non, la vraie vertu ne s'abaisse & ne s'élève pas plus qu'il ne faut, elle ne fait pas plus de cas des hommages que du mépris, elle ne se précau-

tionne pas plus contre le défaut de naissance & d'extraction, qu'elle ne cherche à se parer d'une illustre généalogie :

*Virtus, repulsæ nescia sordidæ,
Intaminatis fulget honoribus.*

Le cardinal Garampi est mort ce matin d'une hydropisie à la poitrine, âgé de 66 ans. Cette perte est vivement sentie par les amis de la Religion & des lettres. Ce qu'il a fait dans sa nonciature de Pologne & de Vienne, est assez connu. On fait dans quelles circonstances critiques & délicates il s'est trouvé à cette dernière. Un auteur non suspect, un des coriphées de la philosophie moderne, a fait l'éloge de la Note sage & modérée qu'il présenta au prince Kaunitz sur les innovations qui alarmoient l'Eglise, & a reconnu les raisons invincibles qu'elle renfermoit *. Le cardinal Garampi étoit en correspondance avec un grand nombre de savans, secondoit leurs travaux, & se réjouissoit de leur succès. Il fut un des premiers à congratuler les Bollandistes lors de la restauration de leur société en 1789 (voyez sa Lettre dans le Journal du 15 Avril 1790, p. 669).

* Mira-
beau ,
Monarch.
Prussien-
ne, t. 7,
p. 83. —
Dict. hist.
art. de

Nous apprenons que la reine des Deux Siciles est heureusement accouchée le 2 d'une princesse qui a reçu, sur les fonts de Baptême, les noms d'*Albert-Louis*.

DOMI-
NIS.

TURIN (le 6 Mai). Notre souverain a déclaré de nouveau de ne point vouloir admettre M. de Sémonville, en qualité d'ambassadeur de France. En conséquence, M. de Lalande est parti aujourd'hui selon les ordres du ministère François, pour aller rejoindre

M. de Sémonville & retourner avec lui à Gènes. Cette circonstance, & les préparatifs qui continuent sans interruption, annoncent assez les dispositions de notre cour à l'égard de la France. Le plan qui paroît être fixé, est de porter la majeure partie des forces en Savoie & à Nice. Le comte Lazari est parti dimanche dernier pour commander l'armée de Savoie. Le régiment de Saluces, qui étoit ici en garnison, en est parti le même jour pour se rendre à Saluces; celui de Royal-Allemand partira incessamment pour la Savoie. La légion des campemens, composée de quatre bataillons, est répartie dans la Savoie, à Nice, dans le marquisat de Saluces & autres endroits, où l'on forme un cordon. Toutes les troupes doivent être rangées sur trois lignes. Des postes-avancés aux gorges, forts chacun de 100 hommes au moins, formeront la première ligne. La seconde sera composée des compagnies de grenadiers, & dans la troisième se trouvera le reste des bataillons, réduits à 250 hommes chacun. Ce plan de campagne est l'ouvrage du comte Pinto, qui a servi long-tems en Prusse, & qui est nommé colonel de la légion des campemens.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 18 Mai*). Le roi, accompagné du prince de Galles, du duc & du prince Guillaume de Gloucester, ainsi que de plusieurs officiers-généraux, passa en revue, le 9 de ce mois, le 7^e. régiment des dragons légers, commandés par Sir H. Clinton.

M. le baron de Nolken, envoyé de Suede près notre cour, fut admis le 3 à l'audience du roi, pour lui notifier officiellement la mort du roi son maître. En conséquence, la cour prit le deuil le 10 jusqu'au 24. — M. de Chauvelin, ministre-plénipotentiaire de la cour de France, fut présenté à S. M. le 2, & lui remit ses lettres de créance. M. Talleyrand Périgord, ancien évêque d'Autun, associé à la nouvelle ambassade, n'a point paru à la cour; on ne croit pas qu'il se fasse présenter.

Le roi de France, en nommant M. de Chauvelin son ministre à Londres, l'a chargé d'une lettre confidentielle pour S. M. Britannique. On a été un peu surpris de voir cette lettre dans les feuilles de Paris avant que notre roi l'eût reçue. Elle est conçue en ces termes.

Je remets cette lettre à M. Chauvelin, que j'ai nommé mon ministre-plénipotentiaire auprès de V. M. Je saisis cette occasion pour vous exprimer combien je suis touché de toutes les marques publiques d'affection que vous m'avez données. Je vous remercie, de ce qu'à l'époque du concert que quelques puissances ont formé contre la France, vous ne vous êtes point lié avec elles : je vois par-là que vous avez mieux apprécié mes véritables intérêts, & mieux jugé la position de la France. — Des rapports nouveaux doivent s'établir entre nos deux pays. Il me semble que je vois tous les jours s'effacer les restes de cette rivalité qui nous a fait tant de mal. Il convient à deux rois qui ont marqué leur regne par un desir continuel du bonheur de leurs peuples, de former entre eux des liens qui deviendront d'autant plus durables, que l'intérêt des deux nations s'éclairera davantage. — Je n'ai qu'à me louer de l'ambassadeur que vous avez auprès de moi. Si je ne donne pas le même caractère

à celui que je vous envoie, vous devez cependant sentir qu'ayant associé à sa mission M. de Talleyrand, qui ne peut pas, aux termes de la constitution, avoir de titre, j'ai mis la plus grande importance au succès de l'alliance à laquelle je desirer vous voir concourir avec le même zèle que moi. Je la regarde comme nécessaire à la stabilité, à la constitution respectivement de nos deux états, & au maintien de leur tranquillité intérieure; & j'ajouterai que, réunis, nous devons commander la paix à l'Europe. Je suis votre bon frère.

(Signé) Louis.

Le 6 de ce mois, on reçut des dépêches de la cour de Vienne. Le même jour à 9 heures du soir, il se tint au bureau du lord Grenville un conseil, auquel tous les ministres du cabinet assistèrent, & qui dura jusqu'à une heure du matin. Il s'en tint un autre le lendemain qui dura trois heures. Le bruit se répand en ce moment que des nouvelles défagréables arrivées du continent, ne permettront que très-difficilement à notre cabinet de soutenir le système de neutralité qu'il paroïssoit avoir adopté.

Ce fut le 4 que les pairs commencèrent la discussion sur la traite des Negres. Parmi ceux qui parlèrent contre l'abolition, le duc de Clarence, second fils du roi, capitaine de vaisseau, fut entendu avec plaisir. Voici quelques traits de son discours. „ Matelot „ moi-même, je parlerois mieux devant des „ matelots qu'en présence de cette assem- „ blée, qui réunit l'éloquence, l'érudition & „ tous les talens qui conviennent à des sénateurs... Je ne m'attendois pas aujourd'hui „ à voir la traite des Negres le sujet de la discussion.

„ discussion ; si je l'eusse su , je me ferois pré-
 „ paré de mon mieux. C'est pourquoi j'ose
 „ solliciter l'indulgence des nobles lords , qui
 „ savent que je ne suis pas *parleur de pro-*
 „ *fession*.... Depuis mon enfance , que je suis
 „ au service de ma patrie , le hasard a voulu
 „ que je fusses presque toujours commandé
 „ de rester en station dans les mers des In-
 „ des occidentales. J'ai par conséquent eu oc-
 „ casion de connoître à fond le système des
 „ planteurs.... Un Anglois auroit mauvaise
 „ grace d'être le défenseur de l'esclavage ;
 „ mais je puis vous assurer , sur mon honneur ,
 „ que tout ce que la traite a d'abominable est
 „ dans le nom *, rien de plus &c. „

Le 8 , la chambre des pairs se forma en grand comité , & la discussion fut continuée. Le duc de Clarence soutint avec beaucoup d'énergie qu'il n'étoit pas possible de maintenir la culture des Isles occidentales , sans de nouvelles importations d'esclaves. S. A. R. fut appuyée par un grand nombre de membres , entre autres par le vicomte de Stormont : deux seulement voterent pour la prompte abolition de la traite. Le résultat de la discussion fut que „ la chambre examinerait des témoins sur „ l'état général du commerce , sur l'importance „ dont il est pour ce pays , & sur l'effet pro- „ bable qui résulteroit pour le commerce , „ d'une abolition de la traite des Negres. „

Le 9 de ce mois , vers les huit heures du soir , on sentit dans la chambre des communes une odeur de fumée : en examinant on trouva plusieurs matieres combustibles , qui

* Affir-
 tion dont
 la naïve
 franchise
 est con-
 forme à
 l'exacte
 vérité :
 dern.
 Journ. , p.
 128 , &
 autres
ibid.

avoient été entassées, à ce qu'il paroît, pour faire sauter la salle du parlement. Il en sortit, en les remuant, plusieurs masses de feu, qu'on est parvenu à éteindre. Jusqu'ici on a cherché en vain les auteurs d'un si abominable complot.

Il y a quelque tems que M. Gray, jeune orateur fougueux, menaça la *saine partie* de la nation de produire une motion tendante à changer la représentation parlementaire. Plusieurs membres que la faction rend *éloquens*, parmi lesquels M. Sheridan, fils de comédien, histrion lui-même, appuyèrent ce qu'il avoit avancé. Mais M. Burke prononça un discours à cette occasion, dont voici quelques passages.

„ C'est avec fierté que je me leve pour dire
„ que, depuis quelque tems je me suis ab-
„ senté de cette chambre, ne pouvant plus
„ agir avec un parti que je fais être l'ennemi
„ de l'état : ma présence auroit été un crime.
„ La Providence m'a conseillé d'abandonner
„ ceux avec qui, sans blesser mon honneur,
„ je ne pouvois avoir de liaisons; mais quand
„ ma patrie est menacée, le devoir me pres-
„ crit de paroître. Quand la citadelle est at-
„ taquée, les invalides, blanchis sous le cas-
„ que, volent aux armes. J'ai servi mon pays
„ pendant vingt-sept ans, & je viens aujour-
„ d'hui ceindre l'épée pour le protéger. Je
„ me sens rajeuni; j'ai la vigueur de la viri-
„ lité pour défendre la constitution, contre
„ les innovations qu'on voudroit y faire. Les
„ *charitables* réformateurs ont entrepris d'ex-
„ citer le tumulte, de suggérer au peuple
„ qu'il n'étoit pas représenté, que la nation
„ étoit la plus *malheureuse* sur la terre, &

„ que les *seuls* François jouissoient de toutes
 „ les bénédictions, depuis que des philoso-
 „ phes, inspirés sans doute, ont découvert les
 „ *droits de l'homme*. Tout ce que nos soi-
 „ disant réformateurs peuvent gagner.... quelle
 „ horrible victoire! c'est de semer la discorde.
 „ Nous avons eu une révolution dans notre
 „ pays; mais on n'a jamais touché à la repré-
 „ sentation. On l'a toujours regardée comme
 „ sacrée; elle a toujours maintenant la vigueur
 „ de la constitution (a). Comme la représen-
 „ tation, telle qu'elle est, a répondu à toutes
 „ les attentes de la nation, ce seroit le com-
 „ ble de la folie d'y vouloir changer quelque
 „ chose. M. Fox a remarqué que parmi ceux
 „ qui voteroient contre la réforme, se trou-
 „ veroient des fauteurs du despotisme. Je de-
 „ mande à M. Fox s'il existe un ami du des-
 „ potisme dans l'empire. Je suis sûr que non.
 „ J'irai plus loin, je lui demanderai s'il n'existe
 „ pas dans cet empire, un parti dont l'objet
 „ est de renverser la constitution. Je fais que
 „ ce parti infame existe; je le fais, je le prou-
 „ veri &c. „

Un navire qui arrive des Indes, doit avoir ap-
 porté la nouvelle que Seringapatam, capitale

(a) C'est toujours par un changement dans la re-
 présentation que déburent les novateurs politiques.
 Quand ils réussissent dans ce point, ils sont furs
 du reste. C'est précisément ce qui a décidé le bou-
 leversement de la France, & ce qui auroit perdu
 en 1790 la Belgique, si le bon esprit de ses ha-
 bitans n'avoit opposé un mur d'airain à tous les ef-
 fors du Vonkisme.

des états de Tipoo-sultan s'est rendue à lord Cornwallis, à la suite d'un combat qui a eu lieu le 5 Janvier près du village de Maudu. Le général Anglois a trouvé dans cette ville une partie des trésors du prince Indien, qui a été blessé dans ce siège, & qui est maintenant retiré sur des hauteurs derrière la ville. Si l'on en croit les rapports du capitaine du navire, la perte des Européens dans les deux actions a été si peu considérable, qu'il n'y a pas eu un seul officier de marque tué ou blessé. Cette circonstance rend la nouvelle plus que douteuse.

Des lettres arrivées ces jours derniers de Lisbonne, de la part du docteur Willis, nous apprennent que la reine de Portugal se rétablit de jour en jour.

On mande de Gibraltar que l'empereur de Maroc n'est pas mort de ses blessures, comme le bruit avoit couru. Il est parfaitement rétabli, & il y a actuellement deux empereurs de Maroc, savoir, Muley-Ishem, qui a été proclamé à Maroc, & Muley-Islama, qui a été reconnu empereur à Tanger & à Tetuan.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 10 Mai*). Ce fut le 30 du mois dernier qu'arriverent ici deux couriers, l'un de Paris, qui descendit chez le marquis de Noailles, l'autre de Bruxelles qui porta ses dépêches au prince de Kaunitz; avec la nouvelle positive que la déclaration de guerre au roi de Hongrie & de Bohême, François I, avoit été décrétée, dans les formes, à Paris, le 20 du mois dernier. Cette déclaration de guerre a fait ici une vive sensation, nombre

de personnes ne s'y attendoient pas. M. le marquis de Noailles a reçu par le même courrier, ses lettres de rappel. Ce ministre ayant demandé un passe-port pour partir, la chancellerie d'état a jugé à propos de le refuser jusqu'à ce qu'on sache si M. de Blumendorff a pu quitter la France sain & sauf. M. de Noailles restera ici, en attendant comme otage. M. Garbard, son secrétaire de légation, s'est engagé pour rester ici auprès de la princesse Lubormisky, & c'est M. Maisons qui sera chargé de la garde des archives. — On est surpris en général que la déclaration de guerre ne nomme que le roi de Bohême & de Hongrie, & ne fasse pas mention du corps germanique contre lequel l'assemblée nationale s'est tant récriée.

Le 8, un courrier apporta l'avis, des avantages que nos troupes aux Pays-Bas ont remportés sur les troupes Françaises; mais ces avantages ne sont pas assez décisifs, pour n'avoir plus à se livrer à des inquiétudes sur l'avenir. Il a été donné en conséquence l'ordre de presser la marche des régimens venant de la Bohême & de la Moravie. Le régiment de Samuel Guilay est parti de Bude, celui de l'archiduc Ferdinand de Presbourg. Le rendez-vous général des troupes Autrichiennes est le Brisgaw, parce qu'il faut songer d'abord à défendre nos propres foyers. On porte à 32 mille hommes les forces qu'on doit y faire passer; mais jusqu'à présent il n'y a que 15000 en marche. La chancellerie d'état travaille sans relâche à expédier aux différens principes d'Allemagne les lettres de réquisition pour le pas-

sage des troupes. On dit en ce moment que 10000 hommes de troupes Prussiennes venant de la Silésie, traverseront incessamment la Bohême, & dirigeront leur marche sur Nachod, Prague & Egra vers les Pays-Bas. Mais il n'y a rien de certain là-dessus. Aussi-tôt que l'on a appris ici la déclaration de guerre, un courrier a été expédié pour Pétersbourg; mais on ne fait aujourd'hui jusqu'à quel point l'impératrice de Russie pourra se mêler des affaires de France; de grands intérêts appelant son attention sur la Pologne, & le but des préparatifs militaires paroissant principalement dirigé contre la nouvelle constitution de ce royaume.

Mgr. Caprara, nonce apostolique près de cette cour, a reçu de Rome la nouvelle que le souverain Pontife l'avoit déclaré cardinal. Tous les ministres ainsi que la noblesse de cette capitale sont allés successivement lui faire leurs complimens à cette occasion. Son successeur fera Mgr. Ruffo, Napolitain, actuellement nonce à Florence.

VIENNE (*le 17 Mai*). Notre cour éprouve depuis plusieurs années les coups les plus sensibles. Il n'y a que quelques mois que la mort a enlevé l'empereur Léopold II. La famille royale vient de faire une autre perte dans la personne de l'impératrice douairière, morte le 15 de ce mois un peu avant 1 heure de l'après-midi, des suites d'une inflammation de poitrine. Le 12, S. M. I. reçut le St.-Viatique qui lui fut porté publiquement par le cardinal-archevêque, suivi du roi, des archiducs Léopold, Charles, Joseph & Antoine, ainsi que des archiduchesses Marie-Anne & Marie-Amélie.

La reine ne put assister à cette auguste fonction, une indisposition ne lui permettant pas de quitter le lit. Toute la ville est dans la consternation, c'est une perte irréparable pour les jeunes archiducs devenus orphelins dans un âge si tendre. Le dernier n'a que 4 ans, & les trois qui précédent, 8, 9 & 10. (a)

BERLIN (*le 19 Mai*). Le roi ayant passé les régimens de cette garnison en revue, paroissoit très-content du bon état de ces troupes. S. M. & le prince royal sont ensuite retournés à Potzdam. Il n'est pas encore décidé si la grande revue aura lieu. La cour ayant reçu le 4 de ce mois la nouvelle des hostilités commencées par les François, expédia d'ici immédiatement après, un courier pour la Silésie, & à divers régimens qui avoient déjà l'ordre de se tenir prêts pour la marche. L'argent nécessaire leur a été remis à cet effet. Les troupes réparties en Westphalie, avoient déjà des instructions pour entrer dans le pays de Liege; mais on croit qu'elles ont été changées, ou révoquées. La politique des cours est sujette à tant d'oscillations, qu'il est difficile de la fixer, dans un moment où l'Europe est agitée par tant d'in-

(a) Marie-Louise, infante d'Espagne, fille de Charles III, roi d'Espagne (alors roi de Naples), étoit née le 24 Novembre 1745. Le 5 Août 1765 elle épousa Léopold, alors grand-duc de Toscane, & qu'elle a rendu pere de 17 enfans dont 14 sont encore en vie. *

* Dans le Dict. hist. nouv. édit. art. FRANÇOIS I, p. 168, col. 1. l. 23, au lieu de ces mots, pour les noces d'une de ses filles avec le prince héréditaire de Parme, il faut, pour les noces de son fils Léopold avec l'infante Marie-Louise d'Espagne.

térêts divers. M. de Bischofswerder est parti d'ici pour Pétersbourg. On assure que de ses négociations dépendra en grande partie le sort futur de la France & de la Pologne.

RATISBONNE (*le 17 Mai*). Le 6 au soir, nous fûmes les témoins d'un triste événement ; vers les 7 heures, il s'éleva au-dessus du palais du prince de la Tour & Tassis, une épaisse fumée qui fut suivie aussitôt de flammes qui embrasèrent tout le toit. Malgré les secours les plus prompts & les plus nombreux, il n'y eut pas moyen de sauver le bâtiment. On n'eut que le tems d'en retirer les meubles. (a)

Malgré la guerre déjà commencée entre la France & le roi de Hongrie, l'Empire Germanique ne semble pas s'empreser d'entrer en lice, & de revendiquer par les armes ses droits sur l'Alsace. On dit que plusieurs princes se déclarent pour la neutralité, & tâchent de la faire agréer à la diète de Ratisbonne ; on nomme entre autres, le prince de Baden, le duc de Wurtemberg, l'électeur Palatin, l'évêque-prince de Wurzburg & l'évêque de Bamberg, quoique celui-ci ait depuis 1790 quelques troupes à la solde de l'Autriche. On croit aussi remarquer

(a) Voilà environ un an que S. A. a mis le feu à la boutique de mon imprimeur par un décret qui proscriit ce Journal dans toutes les postes de l'Empire & des Pays-Bas. J'en suis certainement bien loin de me réjouir de cette espèce de représailles, amenées par une cause seconde quelconque, subordonnée au premier moteur de toutes les causes. Mais il arrive quelquefois que de tels événemens ramènent la réflexion sur des torts oubliés, & portent à les réparer : & ce pourroit être ici le cas.

que dans plusieurs provinces les peuples ont de la répugnance à seconder les intentions des cours qui sont inclinées pour la guerre. En général, quoique les principes des démocrates François empêchent les nations voisines de desirer leur arrivée chez eux, on remarque cependant qu'elles n'ont pas une bien forte envie de les repousser, & que cette besogne restera probablement aux seuls militaires soldés. Le souvenir de ce qui s'est fait sous les rois & les princes, sur-tout dans certaines régions où le despotisme a laissé des traces profondes, l'idée de ce qui seroit arrivé infailliblement si les événemens n'avoient troublé la marche des choses, tout cela met les peuples dans une espèce d'apathie qui les empêche de rien faire contre l'un ni contre l'autre parti. Situation qui rappelle celle de l'âne de Phèdre & de La Fontaine, & qui justifie la conduite de cet animal, dont la prudence a par fois la mesure de ses oreilles, comme on voit par cet apologue,

Asellum in prato timidus pascebat Senex.

Is hostium clamore subito territus ,

Suadebat Asino fugere , ne possent capi.

At ille lentus : Quæso , num binas mibi

Clitellas impositurum victorem putus ?

Senex negavit. Ergo quid refert meâ

Cui serviam , clitellas dum portem meas ?

Un Vieillard sur son Ane, aperçut en passant
Un pré plein d'herbe & fleurissant.

Il y lâche sa bête, & le grifon se rue

Au travers de l'herbe menue,

Se vautrant, grattant & frottant,

Gambadant, chantant & broutant,

Et faisant mainte place nette.

L'ennemi vient sur l'entrefaite,

Fuyons , dit alors le Vieillard.

Pourquoi ? répondit le paillard ;

Me fera-t-on porter double bât , double charge ?

Non pas , dit le Vieillard , qui prit d'abord le large.

Et que m'importe donc , dit l'Ane , à qui je fois

Dès que je dois être à un maître ?

Sauvez-vous , & me laissez paître :

Je vous le dis en bon François.

FRANCFORT (*le 22 Mai*). On apprend que tous les émigrés François ont reçu l'ordre de sortir de Treves , en vertu d'une déclaration de l'électeur , remise aux princes , freres du roi , en date du 3 Mai , & dont M. Duminique , ministre de S. A. Elect. a envoyé une copie , avec une note datée du même jour , à M. Bordeaux , chargé d'affaires de France près la cour de Coblentz. Cette déclaration porte , entre autre choses , que „ S. A. S. Elect. „ vient de donner les ordres les plus précis „ & les plus sérieux à son gouvernement de „ la ville de Treves & à ses baillifs des bail- „ liages de Witlich & de Pfalz , que tous „ les François émigrés de quelqu'état & con- „ dition qu'ils soient , quittent & évacuent le „ 8 de ce mois la ville de Treves , les villes „ de Witlich & de Pfalz , & tous les villa- „ ges appartenans aux bailliages de Witlich & „ de Pfalz ; que si les François émigrés , éta- „ blis dans la ville de Treves & dans les bail- „ liages susdits , font peut-être dans le cas de „ ne pas trouver un asile hors l'électorat de „ Treves , S. A. S. Elect. ne s'opposera pas „ qu'ils viennent se rendre dans le bas-arche- „ vêché , au-delà du Rhin & préférera même „ de les y recevoir en plus grand nombre , „ parce qu'ils ne pourront pas faire ombrage

„ dans cet éloignement des frontieres , que de
 „ les laisser , même en petit nombre , près des
 „ frontieres de la France „. Cet ordre a dû
 s'être effectué.

Un des quatre métropolitains vient de recevoir l'envoyé de France , jacobin très-décidé , tandis qu'il persiste depuis plusieurs années à ne reconnoître ni à recevoir l'envoyé du Pape , qui comme souverain temporel , & plus encore comme chef de l'Eglise & pere commun des évêques & des peuples , doit sentir vivement ce contraste diplomatique ; surtout dans un moment où toute l'Allemagne paroît s'ébranler pour remettre en sa place la Religion & le droit des gens.

F R A N C E.

PARIS (*le 24 Mai*). Les circonstances devenant de jour en jour plus difficiles pour les ministres , celui de la guerre a annoncé à l'assemblée sa démission par la lettre suivante :

„ *Mes forces ne suffisent plus à mes devoirs ; mais en quittant le poste où la confiance du roi m'avoit placé , j'emporte avec moi la conscience d'avoir servi la chose publique avec un zele & un dévouement sans bornes. Ce zele m'a soutenu jusqu'au moment où j'ai cru ne pouvoir plus être utile , en restant dans le ministère. C'est à l'armée , c'est au milieu de mes freres d'armes , que je pourrai donner encore des preuves de mon attachement à la cause que nous défendons. Puissé-je être témoin du retour à la discipline & à l'obéissance , sans lesquelles les troupes les plus nombreuses ne peuvent qu'essuyer des revers ! Beaucoup d'excellens officiers refusent de commander , & demandent à servir comme simples volontaires. L'assemblée-nationale sentira aisément combien cette perte seroit funeste ; car rien ne peut remplacer le talent & l'expérience , lorsqu'ils sont unis*

au patriotisme. Les dernières mesures que l'assemblée a prises, prouvent qu'elle veut que l'insubordination dans les troupes soit sévèrement punie. Je crois de mon devoir de lui rappeler encore que sans la plus exacte discipline, la gloire du nom françois, la constitution, la liberté sont dans le plus éminent danger. J'espère que l'assemblée-nationale trouvera bon que je me rende à mon poste, pour y être employé dans l'armée, à mon grade de maréchal-de-camp. Sous très-peu de jours je rendrai compte à l'assemblée de l'administration de mon département. „

Le motif de la retraite de M. de Graves, porte, suivant cette lettre, sur l'épuisement de ses forces; mais on croit que son motif réel a été la répugnance qu'il avoit de traiter avec certains ministres, & le véritable sujet de son mécontentement, l'adoption du plan d'attaque par lequel la France a si mal débuté, auquel il s'étoit opposé de toutes ses forces, dont il avoit prévu & représenté les suites au conseil du roi, & qui n'eût point passé sans la persévérance de M. Dumourier dans les idées que celui-ci avoit conçues d'après ses correspondances particulières. Quoi qu'il en soit, le roi a accepté sa démission & nommé à sa place M. Servan, frère de l'avocat-général du parlement de Grenoble. C'est un simple colonel d'un des trois régimens formés de la garde-nationale parisienne soldée. L'on ne peut sans doute lui refuser du courage, puisqu'il a eu celui d'accepter le ministère après l'exemple de tant d'autres qui n'ont pu s'y soutenir que quelques jours. Du reste, le nouveau ministre a fait sa première entrée dans l'assemblée le 11 de ce mois; il étoit accompagné du ministre des affaires étrangères. Connoissant l'esprit qui

y règne, il a jugé que le moyen le plus sûr d'en être bien accueilli, c'étoit de ne lui présenter que des choses flatteuses & consolantes. » Messieurs, a-t-il dit, j'ai accepté la » place que le roi m'a offerte; convaincu » que, lorsque l'intérêt public l'exige, on doit » se mettre dans les postes les plus périlleux, » sur-tout lorsqu'on espère de mériter la con- » fiance des représentans de la nation, & d'être » soutenu par le roi & les ministres. Je mar- » cherai d'un pas ferme dans la carrière que » j'ai à parcourir; je n'en sortirai que lorsque » mes forces ne suffiront pas à ma constante » volonté de faire le bien ». — Quelques jours auparavant, le maréchal de Rochambeau avoit adressé des dépêches à l'assemblée, par lesquelles il lui faisoit part de la résolution qu'il avoit prise de quitter le service. Les principaux motifs sur lesquels il appuyoit cette résolution, étoit d'abord, ainsi que M. de Graves, le délabrement de sa santé; ensuite sa répugnance pour le système de guerre offensive dans les circonstances actuelles, & la nécessité de se décharger d'une responsabilité, qui peseroit sur lui avec d'autant plus de force, qu'il ne seroit pas le maître d'un plan. La démission de M. de Rochambeau a causé d'abord un grand mouvement parmi les principaux officiers de l'armée. Le nouveau ministre, après son discours d'entrée, a entretenu l'assemblée de cet événement. » Je dois, » a-t-il ajouté, prévenir l'assemblée de l'arrivée de M. le maréchal de Luckner à Paris : ce général patriote, embrasé de zèle » pour la chose publique, n'a pas hésité de

„ quitter pour un moment une armée très-bien
 „ disciplinée dont il est adoré, pour voler où
 „ le roi & le devoir l'appellent. M. de Luckner
 „ s'est proposé d'aller à Valenciennes pour ra-
 „ mener la bonne intelligence & l'espoir; pour
 „ engager, de la part du roi, M. le maréchal de
 „ Rochambeau, dont il connoît les talens, les
 „ officiers découragés & les soldats inquiets, à
 „ reprendre leurs postes respectifs; pour servir,
 „ dans l'armée du Nord, comme aide-de-camp
 „ de M. de Rochambeau, jusqu'au moment
 „ où l'union étant rétablie, il iroit reprendre
 „ le commandement de son armée, qui lui
 „ montre le plus grand attachement. Les mi-
 „ nistres ont proposé à sa majesté d'adopter
 „ cette mesure grande & magnanime, avec
 „ d'autant plus d'empressement, qu'elle leur
 „ donne occasion de prouver qu'ils oublient
 „ tout intérêt personnel, lorsqu'il s'agit du bien
 „ général; ils n'ont pas douté que le bien
 „ général étoit dans la réunion de tous ceux
 „ qui ont les moyens de l'opérer ». Ce rap-
 port causa la plus vive satisfaction à l'assem-
 blée; elle décréta que le président seroit chargé
 d'écrire à M. Luckner que la nation le remer-
 cioit. Elle décréta dans la même séance plu-
 sieurs articles relatifs à ceux qui dans l'affaire
 de Mons ont désobéi au lieutenant-général
 Biron, en ces termes.

„ 1°. Le pouvoir exécutif formera une cour
 martiale dans la ville que le général de l'armée
 du Nord indiquera, pour juger les officiers & dra-
 gons des cinquième & sixième régimens, accusés
 d'avoir les premiers donné l'exemple de l'insubor-
 dination dans le corps de bataille commandé par le
 lieutenant-général Biron. „

„ 2°. Immédiatement après la publication du présent décret, le général sommera collectivement les cinquième & sixième régimens de déclarer & faire connoître les coupables dans un délai fixé. „

„ 3°. En cas de refus de déclaration dans le délai fixé par le général, les deux régimens de dragons seront cassés sans préjudice des informations & poursuites particulières qui pourront résulter des comptes déjà rendus. „

„ 4°. S'il y a lieu à casser les deux régimens, leurs guidons seront déchirés & brûlés à la tête du camp, & les numéros qui marquent leurs rangs dans l'armée, resteront à jamais vacans. „

„ 5°. Le ministre de la justice rendra compte au corps législatif, de huitaine en huitaine, des informations qu'ont dû faire les accusateurs publics du département du Nord, contre ceux qui par leurs discours ou leurs écrits, auroient provoqué les soldats à l'indiscipline. „

Au milieu des embarras multipliés qu'éprouve l'assemblée, elle s'est occupée dans la séance du 12 du mode d'exécution d'une fête en l'honneur du maire d'Etampes. Celui qui a été adopté, porte, entre autres choses, que „ cette cérémonie aura lieu dans le champ „ de la fédération le 1 dimanche de Juin; „ que le trésor public en acquittera les dépenses, qui ne pourront excéder 6 mille liv.; „ que l'assemblée nationale assistera à cette cérémonie par une députation de 72 de ses „ membres; que le procureur de la commune „ d'Etampes y sera formellement invité, & „ que l'écharpe du feu maire d'Etampes sera „ suspendue aux voûtes du Panthéon français. „

M. Merlin est venu lire dans la séance du

13 une lettre du maire de Thionville, annonçant que tous les officiers du régiment de Dragons, à l'exception de 6, étoient émigrés avec 50 dragons & 2 guidons; qu'un maréchal-des-logis a couru après eux, & a rapporté un des guidons dans la ville. Le ministre de la guerre a annoncé le lendemain de nouvelles désertions. M. Servan fit sentir que ce ne seroient pas les dernières nouvelles de ce genre qu'il auroit à faire parvenir à l'assemblée, parce que l'armée, dit-il, n'est pas entièrement purgée. Il a désigné ensuite comme déserteurs la totalité du régiment de hussards, ci-devant Saxe, dont 18 seulement sont revenus. Les hussards se sont décidés sur ce que leur colonel leur a dit que les généraux Luckner & Victor Broglie étoient passés de l'autre côté du Rhin. Il leur a donné à chacun 6 livres, & leur a promis que dans six semaines ils seroient agréablement campés dans l'intérieur du royaume. Le régiment de Royal-Allemand a aussi déserté, ainsi

* *Bérécze-ny*, nom hongrois, devenu en France *Bercheny*, & qui se prononce à peu près ainsi. qu'une partie des chasseurs de Bercheny*. Le ministre a diminué l'effet de ces affligeantes nouvelles en faisant part que 150 citoyens de la garde-nationale de Strasbourg étoient allés à l'instant remplacer les chasseurs déserteurs. M. Isnard, dans la séance du 15, a prononcé un discours, dont on pourra juger de l'ensemble par le projet d'interpellation suivante au roi, qui le terminoit. „ Au moment où la guerre s'engage, la nation „ veut avoir avec vous une explication franche & définitive. Sire, la nature vous fit „ homme, le hasard de la naissance, roi, & l'ambition

„ l'ambition ministérielle, despote. La nation
 „ veut briser ses fers, la noblesse s'y oppose,
 „ & vous approuvez sa résistance; la noblesse
 „ vous fait signer l'ordre de mettre Paris à feu
 „ & à sang; le peuple s'élève, ses ennemis
 „ restent confondus; vous ne fûtes plus dès-
 „ lors qu'un simple citoyen, & provisoirement
 „ roi; la nation, qui pour se venger d'une
 „ dynastie de tyrans, auroit pu placer une au-
 „ tre famille sur le trône, vous rendit sa con-
 „ fiance, vous remit le sceptre entre les mains;
 „ peu sensible à cette générosité, au mois
 „ d'Octobre vous projetâtes une fuite, le peu-
 „ ple se porta à Versailles, & vous amena à
 „ Paris „ En cet endroit MM. Reboul
 & La Croix crièrent qu'on perdoit la séance;
 des voix approbatives prolongerent l'interrup-
 tion de l'orateur. On réclama l'ordre du jour,
 qui fut enfin adopté. C'étoit une discussion très-
 fâcheuse pour les créanciers de l'état; elle s'est
 ouverte sur la question de savoir si les rem-
 boursemens des créanciers sur l'état seroient
 suspendus, & quels gages & emploi l'on affig-
 neroit aux 300 millions d'assignats de la der-
 nière création. Mrs. Tarbé, Tronchon, Gua-
 det & quelques autres membres ont discuté,
 avec beaucoup de chaleur, les deux questions,
 sans trop les éclaircir. Les uns tenoient pour
 l'affirmative, les autres pour la négative de la
 première. Après bien des débats, l'assemblée
 a décrété les deux articles suivans :

*Art. I. „ Les 300 millions d'assignats créés par
 le présent décret seront spécialement destinés à four-
 nir aux dépenses de la guerre & aux besoins extraor-*

dinaires de la trésorerie nationale ; néanmoins il sera pris sur ces 300 millions les sommes nécessaires pour que les créances exigibles de 10,000 l. & au-dessous continuent d'être remboursées dans la forme suivie jusqu'à ce jour. „

II. „ Lorsque les reconnoissances définitives de liquidation excédant la somme de 10,000 liv., dont les possesseurs auront satisfait aux formalités prescrites par les précédens décrets, seront présentées à la caisse de l'extraordinaire, elles seront visées & numérotées par l'administrateur de ladite caisse, ou ses préposés ; l'intérêt desdites reconnoissances courra du jour de leur présentation, & cessera quinze jours après qu'elles auront été appelées en remboursement, dans l'ordre & d'après le mode qui seront incessamment décrétés par l'assemblée-nationale, conformément à la Loi du 7 Novembre 1790. „

L'ordre du jour a ramené la persécution contre les prêtres dans la séance du 16. Les orateurs ont renchéri les uns sur les autres en impiétés, en blasphemes, en intolérance. Tout ce qu'il étoit possible de dire de bas, de dégoûtant, de vil, a été dit contre eux. Toutes les exagérations, toutes les accusations qu'il étoit possible de se permettre pour les rendre odieux, ont été employées (a). L'assemblée,

(a) Les accusations portées contre les prêtres sont si dénuées de vérité & même de vraisemblance, qu'elles révoltent jusqu'à ceux-là même qui s'en font, dans tous les tems, montrés les ennemis les plus acharnés. Le gazetier de Cleves, qu'on ne soupçonnera certainement pas de leur être favorable, s'exprime à ce sujet de la manière suivante. „ Tous „ les désastres commis en France par la constitution „ sont appelés par les jacobins, des troubles religieux. L'incendie des châteaux, les massacres „ du Comtat, ceux de St-Domingue, les querelles

dans cette discussion, a marché avec le plus grand désordre, rendant des décisions, & ne se souvenant plus un moment après qu'elle les avoit rendues. Il ne s'agissoit de rien moins que d'expulser du royaume tous les prêtres qui ont opposé leur conscience à la prestation du serment. Ce projet, digne du philosophisme du siècle, a fini par être ajourné. — Le 19, une lettre du ministre de la guerre annonça un petit combat qui avoit eu lieu le 17 entre un détachement de nos troupes & un corps de troupes Autrichiennes. En voici la relation à peu-près comme elle a été lue.

„ Le 17 Mai, après le lever du soleil, un détachement de quatre-vingts hommes s'aperçut que l'ennemi, au nombre de trois mille, marchoit vers Bavay, ville françoise, sur trois colonnes, l'une prenant le chemin de Maubeuge, l'autre celui de Valenciennes, & l'autre avançant dans le centre : le détachement françois tua beaucoup de monde à l'ennemi, mais il s'écarta de l'ordre exprès que lui avoit donné M. le maréchal de Rohambeau, de ne se considérer que comme patrouille, & de se retirer devant des forces majeures; ce

„ des directoires & des municipalités; l'insubordination des milices, les incursions des brigands de Marseille; les violences exercées à Perpignan par les patriotes, les bourgeois, les gardes-nationales, le sac d'un couvent de religieuses qui vient d'y être fait, tout cela est dénoncé comme l'ouvrage des prêtres; sans doute, il est plus aisé de saccager des couvens que de prendre des villes.... Vous verrez encore que ce seront les prêtres qui auront fait battre les troupes françoises par les Autrichiens „ (*Courier du Bas-Rhin*, n°. 38.).

détachement voulut faire résistance, & se compromit au point d'être fait prisonnier de guerre. La ville de Bavay ayant été prise par l'ennemi, MM. les maréchaux de Luckner & Rochambeau ont ordonné à M. de Noailles de se porter en avant avec huit escadrons, deux compagnies de grenadiers, deux piquets & deux pieces de canon; M. de Luckner a marché avec M. de Noailles; M. de Rochambeau, décidé à reprendre Bavay, a rassemblé des détachemens de Maubeuge & du Quesnoy, avec de l'artillerie, & auroit appuyé M. de Luckner, si les Autrichiens n'eussent point évacué la place à l'approche de l'avant-garde. M. de Rochambeau a été instruit de cette évacuation par M. de Montpensier, prince françois, que lui avoit expédié M. de Luckner. L'ennemi étoit entré dans Bavay, au nombre de deux mille cinq cens, il a enlevé les armes des habitans, & quelques chariots de munitions & de fourrages. Les soldats avoient envie de piller la ville; mais les officiers Autrichiens ont déployé la plus grande sévérité, & ont empêché le pillage. L'ennemi s'est retiré derriere le bois de Sarte, position qu'il occupoit auparavant. ,,

Des dépêches expédiées par M. de Blanchelande, gouverneur de la colonie de Saint-Domingue, & arrivées récemment dans les bureaux du ministere, annoncent qu'il s'en faut bien que les désastres de cette colonie soient à leur terme. M. de Blanchelande ne peut plus y tenir; toutes les horreurs de la guerre s'y déploient même entre les blancs; leur scission rend leur résistance contre les noirs totalement inutile; la sédition à peine étouffée d'un côté, leve une tête plus furieuse de l'autre. Il ajoute qu'il a failli lui-même de perdre la vie, qu'il n'a échappé que par la fuite; que les commissaires civils, qui y ont été en-

voyés de Paris, sont obligés de repasser en France; enfin que la colonie n'a jamais été dans un péril plus imminent.

Ceux qui se sont si fortement élevés contre les *clubs* & les terribles effets qu'ils ont produits & produisent tous les jours, ne savent peut-être pas que c'est un mal ancien, qui jadis s'étoit glissé dans un état tout autrement vaste & puissant que la France. Or selon la circulation constamment observée dans les choses humaines, il faut s'attendre à voir reparôître le bien & le mal qui ont déjà existé dans le monde, à des époques plus ou moins reculées. Voici l'histoire d'un *club* bien formellement tel, établi chez les Romains; nous la tirons mot pour mot d'une feuille très-démocratique (du *Journal de Paris*).

„ Tite-Live parle d'une société fraternelle qui s'établit à Rome vers l'an 566 de son Ere. On ne s'y occupoit pas de politique, mais de religion; on y professoit une morale détestable, mais du moins en secret. D'abord cette société ne fut repréhensible que par ses opinions; puis à des principes vicieux succéderent des actions criminelles. Le nombre de ses membres s'étoit accru promptement, & elle en comptoit déjà sept mille quand les consuls furent enfin instruits de son existence. Ils crurent la république en danger; ils considérèrent ces attroupemens irréguliers comme une conjuration contre l'état; ils requrent du Sénat un pouvoir extraordinaire pour les dissiper. On s'assura des *freres & amis*; on distingua dans leur nombre les frénétiques par scélératesse, d'avec les frénétiques par imbécillité; on punit de mort les premiers, on enferma les autres; l'ordre public fut rétabli, & Rome rendit grâces à ses consuls. L'un d'eux,

Postumius, harangua sur le Forum ses concitoyens, & l'on trouve dans son discours ce passage remarquable :

„ C'est seulement dans les occasions prescrites par
 „ la loi, & quand le signal donné du Capitole vous
 „ appelle sur la place, que vous êtes autorisés à
 „ vous rassembler. Vos ancêtres n'ont pas voulu
 „ que vous pussiez vous attrouper imprudemment
 „ & sans ordre; & ils pensoient que par-tout où
 „ se trouve la multitude, il doit se trouver aussi
 „ un magistrat qui en soit le guide & le modérateur. „ (*T. Liv. L. 39. C. 15.*)

Les Romains sentoient donc que des sociétés populaires, livrées à elles-mêmes, pouvoient devenir dangereuses, & ils avoient sans doute puisé cette opinion dans l'expérience des excès que ces sociétés ne peuvent éviter de commettre.

Ils avoient remarqué dans les hommes réunis cet abandon que chacun fait de sa propre raison, cette timidité ou cette paresse de réflexion qui le porte à chercher son avis hors de lui-même, & à soumettre toujours son suffrage à l'opinion du parleur le plus présomptueux, qui rarement est le penseur le plus éclairé.

Ils savoient que la multitude oisive & curieuse assiste à des discussions comme à des spectacles, demandant qu'on l'intéresse & non pas qu'on l'éclaire; qu'elle peut applaudir à la raison parée des charmes de l'éloquence, mais qu'elle ne goûte pas moins le faux éclat des sophismes, & préfère toujours des paradoxes bizarres à des vérités ordinaires; qu'ainsi les orateurs, bien instruits de ses goûts, ne pensent qu'à la surprendre par des prodiges d'extravagance, qui leur coûtent moins que des prodiges de talent.

Ils avoient vu le petit nombre de bons esprits, que peut fournir une troupe d'hommes pris au hasard, éconter tristement ces inepties, mais, nonchalans dans leur sagesse, préférer l'affront d'y souscrire à la fatigue de les réfuter.

Ils jugeoient que ces erreurs favorablement accueillies devoient pénétrer aussi-tôt, se fixer dans les esprits foibles & y devenir d'indestructibles préjugés ; car peu d'hommes savent connoître à ses justes signes la vérité ; les autres n'ont qu'un principe pour régler leur croyance ; ils tiennent pour vrai ce qu'on ne conteste pas dans le cercle où ils vivent. Il n'est donc pas de principe déraisonnable qu'ils n'admettent pour certain, dès qu'il a reçu devant eux cet assentiment, qui est pour leur esprit le seul caractère & le seul garant de toutes les vérités.

Ils concevoient ainsi comment il peut arriver que dans une assemblée populaire, il se forme un esprit général qui surpasse en dérèglement l'esprit naturel du plus insensé de ses membres.

Or l'idée d'un tel égarement devoit leur causer un bien juste effroi ; car si le délire d'un particulier ne se manifeste que par des vaines extravagances, le délire d'une assemblée plus hardie, plus passionnée, plus opiniâtre, plus puissante, plus impitoyable sur-tout qu'aucun individu ne peut l'être, se manifeste par des crimes.

Toutes ces considérations ont pu conduire & attacher les Romains à l'opinion que j'ai rapportée.

Pour nous, nous estimons beaucoup plus la multitude ; nous ne la soumettons pas à la surveillance des magistrats, & nous trouvons plus convenable que ce soit elle qui les surveille.

Si nous avons adopté ce système opposé à celui des Romains, c'est sans doute parce que notre peuple est plus grave dans ses mœurs & plus calme dans ses discussions ; c'est parce que nos attroupemens n'ont jamais compromis la tranquillité ni l'honneur public, n'ont été funestes à aucun citoyen ; c'est parce que tous nos groupes, sans excepter celui des jacobins, ne peuvent avoir de meilleurs guides que leurs lumières ni de plus justes modérateurs que leurs vertus ; c'est enfin parce que

nous sommes tous *philosophiques*, comme le dit & comme le prouve M. Bazire. ,,

Nous croyons faire part d'un trait bien intéressant d'abnégation de tout bienfait provenant de la constitution, & de confiance dans la Providence. Tout le monde sait que les dames Religieuses, dites de Sainte-Claire, n'ont aucuns biens fonds ni dotations attachés à leurs maisons; elles n'ont uniquement, pour pourvoir à leur subsistance journaliere, que la ressource dans la piété des fideles. Celles de la ville d'Amiens ayant été requises par le directoire du département de fournir l'état nominatif des Religieuses composant leur maison, ont satisfait à cette réquisition sans chercher à en connoître le motif; mais quand il leur a été fait part qu'aux termes des décrets il devoit être payé à chacune d'elles une pension de 350 livres, elles s'y sont unanimement refusées, même par deux fois. Sur ce, le procureur-général-syndic du département s'est transporté au couvent des dames de Sainte-Claire, a fait assembler la communauté, leur a témoigné sa surprise du refus qu'elles avoient fait; il a employé tous ses talens oratoires pour parvenir à les persuader; il leur a observé que la cessation ordonnée de toute espèce de quêtes, leur ôtoit l'espoir d'avoir recours à celles qu'elles faisoient faire ordinairement, & devoir leur faire présager un avenir affreux & toutes les horreurs du besoin. Elles ont écouté tout en silence, & ont répondu toutes que jamais la Providence ne les avoit abandonnées; & qu'en elle seule résidoit leur plus ferme espoir. Le procureur-général-syndic

s'est retiré sans avoir pu les déterminer à accepter la pension constitutionnelle ; il a admiré leur résignation, & s'est édifié de cette preuve frappante de confiance en Dieu.

Extrait d'une lettre de St.-Brieux, chef-lieu du département des côtes du Nord, ci-devant province de Bretagne, du 23 Avril.

„ Quoique la persécution ne soit pas ici au même degré que dans les départemens du midi de la France, elle y est néanmoins violente & générale. A chaque moment ce sont des arrêtés plus atroces les uns que les autres. Vous diriez que le serment de la constitution donne sur le champ des ames de Vandales à nos administrateurs. Leur dépôt est le château de Dinan qui recèle aujourd'hui une vingtaine des plus vertueux & des plus dignes ecclésiastiques du pays : d'autres se cachent & tous errent dans les campagnes manquant de pain & la plupart d'habits. On les faist sans forme ni procédure, sans leur dire de quoi on les accuse, & voilà comme operent les gens qui ont détruit la Bastille, aboli les lettres de cachet & inventé *les droits de l'homme*. Les églises catholiques sont par-tout fermées, excepté par-ci par-là quelques-unes dont les curés n'ont pas encore été remplacés par le défaut de jureurs (que ne sont-ils plus près de Bonn !). Malgré tout cela les peuples manifestent de plus en plus leur horreur pour le schisme : leur répugnance est universelle & bien prononcée. Notre ville contient douze mille ames, nos églises sont fermées, nos ministres catholiques en fuite, & cependant il n'y a pas eu 50 personnes à faire la Pâque dans la cathédrale. Les chantres & suppôts ne s'y sont même pas présentés. Ainsi dans les campagnes. Le gros bas-Breton *Jacob*, ci-devant curé débonnaire d'un très-petit village & aujourd'hui par la volonté puissante de ses compatriotes électeurs qui vouloient un évêque de leur idiôme, *qui ne fût point fier, qui bût l'eau-de-vie & fumât la pipe avec eux,*

intrus sur le siège de St.-Brieux, en a presque pris du chagrin. Pour se consoler ou se distraire, il vient de commencer, mais sous de malheureux auspices, la visite de son diocèse. Le premier endroit où il s'est présenté est une petite ville voisine dont le curé a juré. Mais celui-ci a voulu prohiber au foidisant évêque l'entrée de son église, & a publiquement protesté contre tout ce qu'il y attenteroit en cette qualité. Il a déclaré qu'il reconnoissoit la seule juridiction de l'évêque de *Dol* son diocésain, *justqu'à ce que l'Eglise la lui ait ôtée.* *Jacob*, fort surpris d'un tel langage de la part d'un homme qui avoit fait le diacre à la solennité de son intrusion, invoque le maire : mais le tribun répond qu'il ne se mêle pas de telles affaires. Un autre jureur promet hautement même réception au pontife constitué. Autre contre-tems, les rétractations vont leur train. Quatre des plus obstinés jureurs du département viennent de publier la leur ; un intrus à suivi leur exemple. Le jureur de P... ne se sent de vigueur dans la conscience que jusqu'au divorce exclusivement, si on le décrète, sa banqueroute est décidée & la constitution va perdre un intrepide partisan. Les peuples sont fermes à se laisser égorger. Dieu ne nous regardera-t-il pas enfin dans sa miséricorde ?

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 22 Mai*). Milord Auckland, ambassadeur-extraordinaire du roi d'Angleterre, de retour ici de Londres, a notifié le 14 de ce mois, son retour au président des Etats-Généraux, qui lui a rendu la visite suivant l'usage. Immédiatement après, il a repris les négociations relatives aux circonstances présentes. M. de Maulde, nouveau ministre de France, arrivé à La Haye, le 16 au soir, a remis le 18 ses lettres de créance au président de L. H. Puissances, & rendu les visites d'usage

aux principaux ministres du gouvernement M. de Gouvernet, qu'il remplace, est parti le 16 pour Paris, laissant néanmoins sa maison & sa famille en cette résidence.

BRUXELLES (le 26 Mai). On a fait dans l'église collégiale de Ste. Gudule les obseques pour l'impératrice. C'est l'évêque d'Anvers qui a officié.

Les troupes Autrichiennes se sont emparées, le 17, de la petite ville de Bavay; deux heures après les François y sont rentrés, conduits par les maréchaux de Rochambeau & Luckner (*voyez ci-dessus l'art. de France*, p. 227). Il y a eu une affaire vers Florennes où les François ont perdu 120 hommes. On dit que le lendemain il y a eu une affaire beaucoup plus considérable, dont on n'a pas encore des renseignemens authentiques. En général les nouvelles sont obscures, inconsistantes, contradictoires, & l'on est peu instruit de ce qui se passe.

L'ex-Capucin Vervisch, n'ayant pas été récompensé comme il espéroit de la scandaleuse histoire de sa *Vie* publiée par lui-même *; est allé prêter en France le serment civique; & s'est signalé aux environs de Dunkerque par un sermon contre le Pape & l'évêque de Bruges : ce qui l'a fait nommer curé constitutionnel à Hazebrouck (a). Un prêtre nommé Ma-

* Dern.
Journ. p.
158.

(a) Il peut paroître de-là que j'ai un peu trop favorablement interprété les bévues qui lui sont échappées dans un ouvrage publié conjointement avec son frere *. Mais je n'avois alors aucun sujet de suspecter ses intentions : & les lecteurs équita-

* 15 Août
1791, pag.
588.

thys, chapelain de Ste. Walburge à Bruges, qui a travaillé aussi à la *Vie* de Vervisch, & à d'autres infamies, forties des presses d'un certain van Hefe, a pris le même parti, & s'est en conséquence vu en possession de la cure constitutionnelle de Meteren. M. Pauwels, chanoine de S. Sauveur, & M. Canneel, tous deux aussi de Bruges, ont été dénommés curés constitutionnels l'un de Mures, l'autre de Bailleul. Tels sont les progrès que l'irréligion a faits en moins de deux ans dans ces provinces. Tandis qu'en France on ne peut trouver assez de prêtres apostats & déhontés pour remplir les cures enlevées aux pasteurs légitimes, les Pays-Bas, jadis si catholiques, en fournissent à foison. Mais c'est un triage qu'on peut regarder comme une purification du clergé, & qui tournera à l'avantage de l'Eglise Belgique.

Extrait d'une lettre de Dieft, du 21 Mai.
 „ Les citoyens de cette ville déferent au tri-
 „ bunal du public honnête & équitable, le
 „ gazetier de Leyde, *Etienne Luzac*, qui
 „ dans son *numero* 39, 15 Mai. *Suppl.* n'a
 „ pas honte de dire que *des moines à la*
 „ *tête des fanatiques de cette ville* (Dieft)
 „ *les ont séduits à se soulever* (ne vous ar-
 „ rêtez pas aux expressions, cet homme a une
 „ grammaire & une syntaxe à lui) *sous pré-*
 „ *texte que ceux qu'ils insultoient, étoient*

bles me pardonneront toujours plutôt un excès d'indulgence que de rigueur. Dès que le *corpus delicti* est mis sous leurs yeux, ils en font juges eux-mêmes; mon explication n'est une loi pour personne.

„ *ennemis de la constitution Brabançonne.*
„ Il est notoire dans notre ville & dans tous
„ les Pays-Bas que sans les Religieux & les
„ prêtres, il y auroit eu ici & ailleurs des sce-
„ nes fort étranges que le respect des peu-
„ ples pour le sacerdoce a seul empêchées. Il
„ est notoire de plus, que les perturbateurs
„ du repos public ne sont pas les amis de la
„ *constitution Brabançonne*, mais bien ceux
„ qu'une fausse politique (& qui trop tard
„ connoitra son erreur) a employés à préparer
„ les voies à l'anéantissement de cette con-
„ stitution, & qui, comme des bêtes féroces,
„ ne cessent de poursuivre depuis près de deux
„ ans les paisibles habitans du pays de la ma-
„ niere la plus extravagante. Sont-ce les amis
„ de la constitution qui ont attaqué les Etats
„ solennellement assemblés, insulté & dispersé
„ le Conseil de Brabant, massacré les Capu-
„ cins, & multiplié des forfaits dont on cher-
„ cheroit en vain des exemples chez les Al-
„ gonquins & les Chicacas? Le pauvre gaze-
„ tier, qui ne sauroit écrire 8 lignes sans se
„ contredire, dit là même, que les patriotes
„ Brabançons sont plus d'accord aujourd'hui
„ *avec les fauteurs des principes populai-
„ res qu'avec le clergé & la noblesse.* Peu
„ importe qu'il mente en cela comme dans
„ le reste, il y a toujours contradiction à dire
„ que les moines *séduisent à se soulever*
„ des gens qui sont opposés au clergé. Mais
„ laissons là les bavardises d'un homme qui
„ depuis quelques années est largement sou-
„ doyé pour calomnier la nation Belgique, qui
„ en 1790 sur-tout a tiré à cet effet des sommes

„ remarquables. Il faut convenir qu'il a mé-
 „ rité son argent, & qu'il n'y a pas de repro-
 „ che à lui faire. Mais pourquoi insulter toutes
 „ les nations chrétiennes, & en particulier la
 „ république où il vit, à raison de l'attache-
 „ ment qu'elles conservent encore pour la Re-
 „ ligion de Jesus-Christ? A en croire ce ga-
 „ zetier, docteur redoutable en théologie,
 „ cette religion n'est qu'une ridicule supersti-
 „ tion orientale, à laquelle il faut substituer
 „ la philosophie. C'est dans la même feuille
 „ qu'il nous avertit de cette intéressante dé-
 „ couverte, qu'il vient de faire tout récem-
 „ ment sans doute, car jusqu'ici il n'en a pas
 „ parlé, du moins aussi clairement. Mais au-
 „ jourd'hui il nous déclare tout uniment que
 „ les leçons évangéliques, les oracles de l'E-
 „ criture, employés jusqu'ici dans les *Man-*
 „ *demens* épiscopaux, sont un langage em-
 „ prunté de l'Orient & du Judaïsme, qu'il
 „ faut remplacer par une simplicité philoso-
 „ phique & du sentiment. Il est singulier que
 „ la république de Hollande ait si peu goûté
 „ jusqu'ici les maximes de son plus accrédité ga-
 „ zetier. Car dans les *Mandemens* annuels
 „ qu'elle publie pour un jour solennel de
 „ jeûne, elle a encore le langage emprunté
 „ de l'Orient & du Judaïsme; on y parle
 „ de Dieu, de la Providence, des péchés des
 „ nations, de pénitence &c. Cela est certaine-
 „ ment fort judaïque. Et dans ce qui reste en-
 „ core d'instruction chrétienne dans les églises
 „ & les chaires du peuple Batave, n'est-ce pas
 „ ce langage emprunté de l'Orient & du
 „ Judaïsme qu'on y entend, & qu'on y en-

„ tendra, tandis que la religion dominante
 „ & nationale ne fera pas anéantie?... Je ne
 „ me sens pas le don de prophétie, mais j'ose
 „ prédire que lorsque la sérénissime républi-
 „ que aura pleinement réalisé les avis d'Etienne
 „ Luzac, & déclaré *judaique*, ce qui jusqu'ici
 „ a fait la sanction & la sûreté de son ense-
 „ ble; elle trouvera dans sa destinée la fidelle
 „ répétition des scènes qui se passent dans un
 „ état voisin. Jadis les anabaptistes ont man-
 „ qué de lui donner une leçon en ce genre :
 „ mais cela peut revenir. Elle n'aura plus alors
 „ la satisfaction de voir, en lieu de sûreté, le
 „ naufrage des autres : satisfaction un peu
 „ cruelle, & digne de l'épicurienne philoso-
 „ phie de Lucrece, mais conciliable après
 „ tout avec la sécurité personnelle : „

*Quàm dulce est, rapidis vertentibus æquora ventis,
 E terrâ magnum alterius spectare laborem!*

Je desirerois bien de pouvoir répondre par des lettres particu-
 lières aux diverses questions que me font des personnes
 pour lesquelles sans doute l'honnêteté demande que j'aie cet
 égard ; mais l'impuissance domine toutes les lois... Oui,
 M. Asselin, évêque de Boulogne, est le même que l'excellent
 orateur qui nous a donné de si beaux discours. — M. l'abbé
 Maury, nommé nonce à la prochaine diète d'élection, est le
 même qui nous a donné des *Réflexions sur l'éloquence*. — L'é-
 vêque de Viviers que j'ai nommé avec quelques épithètes ho-
 norables dans l'*Examen des époques de la nature*, n. 189, est
 sans doute l'évêque jureur & schismatique. Je n'ai pas la
science moyenne pour savoir ce que les gens de bien devien-
 droient dans telle ou telle circonstance, ni la *science des futurs*
absolus pour savoir ce qu'ils deviendront en effet. Du reste,
 cet évêque ayant entièrement perdu la tête, & ne recevant
 plus aucun secours de la raison, est certainement moins cou-
 pable que ses trois confrères, les seuls rejetés, lors du triage
 que l'Eternel a fait des 136 évêques de France.



La *fève* est le mot du dernier logogriphe.

*J*E suis d'une forme bizarre ;
 Petite , & quoique sans appas ,
 Je donne ce que je n'ai pas ,
 A quiconque de moi se pare.

Dans le dernier Journal , p. 108 , l. 15 , sont dus , lisez
 soit dû. — p. 159 , l. 4 de la note , discordant , lisez discor-
 dante.

TABLE.

TURQUIE	(Constantinople.	193
POLOGNE	(Varsovie.	ibid.
SUEDE	(Stockholm.	195
ESPAGNE	(Madrid.	197
ITALIE	{ Rome.	200
	{ Turin.	205
ANGLETERRE	(Londres.	206
ALLEMAGNE	{ Vienne.	212
	{ Vienne.	214
	{ Berlin.	215
	{ Ratisbonne.	216
	{ Francfort.	218
FRANCE	(Paris.	219
PAYS-BAS	{ La Haye.	234
	{ Bruxelles.	235